LES DIALOGUES SUR L'AVENIR ÉNERGÉTIQUE

BILAN DES RENCONTRES

FRONT COMMUN POUR LA TRANSITION énergétique



Rédaction

Zélie Victor, Nathan Elbaz, Mélanie Busby
Front commun pour la transition énergétique

À propos du Front commun pour la transition énergétique

Le Front commun pour la transition énergétique (FCTÉ) est né en 2015 de la volonté d'une trentaine de groupes citoyens et d'organisations environnementales de se concerter afin de combattre plus efficacement les projets d'exploration, d'exploitation et de transport des énergies fossiles au Québec. Aujourd'hui, après plusieurs victoires, nous sommes une coalition d'environ 85 organisations membres. Depuis 2017, nous prenons position pour une transition socioécologique qui déborde largement du faisceau habituel des préoccupations environnementales : le FCTÉ s'est donné comme visée une transformation systémique ancrée dans des valeurs d'inclusion et d'équité. Ainsi, nous travaillons à mettre en place une transition vers la carboneutralité porteuse de justice sociale au Québec.

info@pourlatransitionenergetique.org

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à ces journées pour leur aide, la richesse de leurs échanges et la gentillesse de leur accueil dans les différentes régions.

Merci aux membres et allié·es du FCTÉ, en particulier aux personnes qui ont participé aux rencontres de la Coalition large sur l'énergie pour l'idéation de la tournée, notamment Anne-Céline Guyon (Nature Québec), Patricia Clermont (Association canadienne des médecins pour l'environnement), Jean-Pierre Finet (Regroupement des organismes environnementaux en énergie — ROEÉ —), Bruno Detuncq (Regroupement vigilance énergie Québec — RVÉQ —), Émilie Laurin-Dansereau (ACEF du Nord de Montréal), Laurence Simard (Vivre en ville), Charles Édouard Têtu (Équiterre), Normand Beaudet (Fondation Rivières), Amy Vallières (Union des consommateurs), Emmanuelle Rancourt (Sortons le gaz) et Louis Couillard (Greenpeace). Merci aux personnes qui ont participé à la présentation du contexte énergétique lors des rencontres (Émilie Laurin-Dansereau de l'ACEF du Nord de Montréal, Krystof Beaucaire, candidat au doctorat en sociologie à l'UQAM et participant à la recherche du projet « Décarbonation, descente énergétique et transition porteuse de justice sociale », Maude Prud'homme du Réseau québécois des groupes écologistes — RQGE— et Laurence Simard de Vivre en ville). Aux personnes qui ont présenté les enjeux locaux (Shawn Bourdages, Carole Neill, Evelyne Roy), à Jonathan Jubinville de Matière brute pour son accompagnement dans l'élaboration de ces journées et son animation, au comité d'encadrement de la recherche projet « Décarbonation, descente énergétique et transition porteuse de justice sociale » constitué de la Table énergie du FCTÉ avec Carole Dupuis et Jean-François Boisvert, ainsi que Cécile Bulle (UQAM), Titouan Greffe (UQAM), Mélanie Pelletier (Service aux collectivités, UQAM), Éric Pineault (UQAM), Matthieu Soutre (Polytechnique Montréal), et enfin Geneviève Morand, Aurélie Bernard et Amélie Poirier, de l'équipe du Front commun pour la transition énergétique. Nous remercions également toutes autres personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet collectif.

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier et l'accompagnement de la Fondation Familiale Trottier.

Infographie et mise en page

Guillaume Edger - Web Vallée

Pour citer ce rapport

Victor Z, Elbaz N, Busby M. 2026. Dialogues sur l'avenir énergétique - Bilan des rencontres. Front commun pour la transition énergétique.

Dépôt légal : septembre 2026
ISSN

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire exécutif **4**
Recommandations principales : 6
1. Introduction **8**
1.1 L'importance d'un dialogue démocratique sur l'énergie 8
1.2 Objectifs du projet 10
2. Rapports des rencontres et faits saillants des discussions. **11**
2.1 Le choix d'une diversité de régions 11
2.2 Profil des personnes présentes 11
2.3 Compte-rendu des échanges et faits saillants 12
3. Conclusion **21**
3.1 Constats 21
3.2 Recommandations pour la filière éolienne. 25
3.3 Implications pour la suite 26
Annexe 1 - Méthodologie des Dialogues sur l'avenir énergétique **27**
A1.1 Les régions choisies 27
A1.2 Méthode de mobilisation 29
A1.3 Déroulement de la journée 29
Propositions du FCTÉ 30
Trois scénarios d'avenir énergétique 36
Annexe 2 - Demandes d'un BAPE générique sur l'avenir énergétique et sur la filière éolienne **38**
A2.1 Demandes d'un BAPE générique sur l'avenir énergétique 38
A2.2 Demandes d'un BAPE générique sur la filière éolienne 39

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Introduction

Les Dialogues sur l'avenir énergétique sont une initiative du Front commun pour la transition énergétique (FCTÉ) née d'un constat largement partagé par de nombreuses organisations de la société civile : les grands choix énergétiques du Québec sont aujourd'hui appelés à transformer profondément les territoires, l'économie et les conditions de vie, mais les espaces permettant d'en débattre collectivement demeurent limités.

Objectifs

Les objectifs de ce projet sont d'ouvrir un véritable dialogue sur les choix énergétiques qui façonneront le Québec pour les prochaines décennies et de dépasser une discussion uniquement technique ou économique pour aborder des questions sociales et environnementales plus larges.

LE PROJET EN CHIFFRES ET INFORMATIONS CLÉS

Trois journées de Dialogues

À Shawinigan (Mauricie), le 1er février 2026

À Baie-Comeau (Côte-Nord), le 22 février 2026

À Rimouski (Bas-Saint-Laurent), le 15 mars 2026



- **100 personnes**
- **10 présentations d' intervenant·es**
- **Présentations sur l'état des lieux de l'énergie au Québec et des enjeux locaux en région.**
- **Présentation de trois scénarios de transition possibles.**
- **Ateliers, discussions et rencontres.**

Les échanges approfondis qui ont eu lieu au cours de ces trois journées montrent qu'une réflexion collective sur les futurs énergétiques possibles est non seulement réalisable, mais également souhaitable pour construire une transition portée collectivement. Les résultats de ces trois journées ont confirmé qu'il existe une réelle volonté de discuter de ces enjeux en se les appropriant et en montrant que les citoyen·nes sont capables de conversations complexes sur des sujets techniques et politiques avec nuance et profondeur.

Ce rapport propose un compte rendu des échanges, notamment sur la sobriété, le modèle économique, la militarisation, la filière éolienne et le nucléaire. Plusieurs constats issus des conversations sont présentés :

- Les choix énergétiques sont porteurs de choix de société;
- Un dialogue autour de l'énergie est nécessaire et la société civile doit être outillée pour pouvoir participer activement aux débats;
- L'énergie et ses impacts sont au cœur du quotidien, et nous devons poser la question des besoins qui méritent que nous produisions plus;
- La réduction de la demande énergétique devrait être présentée comme un projet de société collectif et viser également la justice sociale;
- Le gouvernement doit jouer un rôle primordial pour organiser des dialogues à l'échelle du Québec;
- Apaiser le dialogue sur l'éolien requiert une approche proactive.

Le rapport propose des recommandations concrètes pour avancer vers un avenir énergétique juste et viable.



RECOMMANDATIONS PRINCIPALES :

1 Reconnaître l'énergie comme notre bien commun

Adopter une loi qui affirmera clairement que l'énergie issue du soleil, du vent, de l'eau et de la biomasse est un bien public essentiel et qui invalidera toute disposition législative ouvrant la porte à la privatisation d'Hydro-Québec. Protéger notre énergie, c'est préserver un héritage commun qui fait la fierté du Québec et qui doit rester au service de tout le monde.

2 Tenir un BAPE générique sur l'avenir énergétique pour décider ensemble

Dès 2027, tenir un BAPE générique sur l'avenir énergétique et industriel du Québec, appuyé par une vaste campagne d'information citoyenne. La capacité collective à avoir ces discussions existe, comme l'a prouvé cette tournée. Une pareille démarche permettra aux Québécoises et Québécois de définir collectivement un cap clair pour concilier au mieux ce qui a de la valeur à leurs yeux : une économie en santé, l'équité sociale, la protection de notre environnement et de nos territoires. La transition énergétique est un choix de société : pour être légitime, durable et juste, elle doit être débattue, comprise et construite collectivement.

3 Mettre en place un chantier de décarbonation à la hauteur de notre histoire

Déployer un vaste chantier de décarbonation de notre système énergétique et en nous inspirant du huitième avis du Comité consultatif sur les changements climatiques. Donnons-nous les moyens de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 37,5 % à 45 % d'ici 2030 tout en plaçant le Québec sur une trajectoire de carboneutralité d'ici 2045 et en renforçant notre indépendance énergétique.



4 Valoriser l'économie d'énergie comme une richesse

Placer l'économie d'énergie au cœur de nos choix collectifs et individuels afin de profiter au maximum de l'immense potentiel de la sobriété énergétique, qui inclut non seulement l'efficacité, mais aussi une vaste gamme de mesures structurantes permettant d'économiser l'énergie. Traitons-la comme une filière d'avenir à part entière, créatrice de valeur et de résilience, et donnons-lui la priorité chaque fois qu'elle s'avère plus avantageuse que les autres filières énergétiques sur le plan des coûts, des impacts sur le vivant et de l'équité sociale. Chaque kilowattheure économisé est une victoire pour notre portefeuille, notre environnement et nos collectivités.

5 Mettre en place des chantiers régionaux pour façonner ensemble le Québec de demain

Déployer dans chaque région un Chantier de la transition où l'ensemble des parties prenantes de la société civile uniront leurs forces à celles des élu·es de tous les paliers pour planifier et concrétiser l'avenir du territoire de manière concertée, dans le respect des principes de la démocratie participative. Un Conseil national de la transition nourrira la synergie entre les divers chantiers et un nouveau Fonds de la transition leur fournira les moyens de leurs ambitions. C'est ensemble, territoire par territoire, que nous ferons du Québec un modèle de fierté, de résilience et d'innovation.

6 Dire non aux nouvelles infrastructures fossiles

Le Québec n'a pas besoin de nouvelles infrastructures d'extraction, de transport, de traitement ou de distribution des énergies du passé. Le choix de les rejeter, basé sur la science, est clair, courageux et rassembleur. Nous avons l'eau, le vent, le soleil et l'intelligence collective pour bâtir un avenir viable. En refusant ces projets d'une autre époque, nous envoyons au monde un message de confiance et de fierté : celui d'un Québec qui choisit une économie en santé, la résilience, la vitalité de ses communautés et la protection de son territoire.



1. INTRODUCTION

Le Front commun pour la transition énergétique (FCTÉ) travaille depuis plus de dix ans sur les processus collectifs pour faire émerger des propositions ambitieuses portant la transition socioécologique. L'élaboration collective de la *Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité*[1], qui guide maintenant notre action, a démontré que croiser des perspectives variées et soutenir les concertations est essentiel à une compréhension de la réalité complexe à laquelle nous faisons face et à l'élaboration de propositions de transformations portées largement par la société civile.

Les Dialogues sur l'avenir énergétique sont une initiative du FCTÉ visant à ouvrir un véritable dialogue sur les choix énergétiques qui façonneront le Québec pour les prochaines décennies, nécessité que nous portons depuis maintenant plus de trois ans. Préparés avec ses membres et allié·es, ils ont été lancés à l'hiver 2025-2026 pendant que le *Plan de gestion intégrée des ressources énergétiques* (PGIRE) était en cours d'élaboration par le gouvernement du Québec. Alors qu'un réel débat public était nécessaire, les processus de consultation mis en place par le gouvernement, comme la tournée Vision énergie, les questionnaires en ligne du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) ou la consultation d'expert·es à la Régie de l'énergie ne répondaient pas aux exigences d'ouverture, de transparence et de démocratie devant être présentes pour le réaliser.

L'objectif est de dépasser une discussion uniquement technique ou économique pour aborder des questions plus larges comme :

- Quels besoins énergétiques voulons-nous réellement satisfaire;
- Comment réduire la consommation d'énergie (sobriété) en plus d'améliorer l'efficacité énergétique;
- Quels modes de production sont socialement et écologiquement acceptables;
- Qui devrait participer aux décisions et bénéficier des retombées;
- Quelles priorités devraient guider le développement économique dans un contexte de contraintes énergétiques et climatiques.

La démarche s'est articulée autour de trois rencontres régionales qui ont réuni une centaine de personnes :

- 1er février 2026 - Shawinigan (Mauricie);
- 22 février 2026 - Baie-Comeau (Côte-Nord);
- 15 mars 2026 - Rimouski (Bas-Saint-Laurent).

1.1 L'IMPORTANCE D'UN DIALOGUE DÉMOCRATIQUE SUR L'ÉNERGIE

1.1.1 Contexte

Alors que la demande d'ouverture d'un dialogue démocratique sur l'énergie, sous la forme d'un BAPE générique[2] sur l'avenir énergétique ou une évaluation environnementale stratégique, est portée par de nombreux groupes depuis plus de trois ans (voir l'annexe 2), le gouvernement répond pour l'instant par des processus peu ouverts et à notre avis insuffisamment transparents pour permettre un débat informé. Ce fut le cas pendant le cheminement du projet de loi 69 (devenu loi 24), adopté sous bâillon à l'été 2025 avant qu'une étude complète du projet de loi ne soit réalisée, ne permettant pas aux parlementaires d'aller au bout de leur travail, ni à la société civile de continuer à porter ses idées. Depuis, l'élaboration du PGIRE s'est aussi faite sans consultation ni clarté, car la date de sortie du document était imprévisible et les informations données à la Régie de l'énergie étaient selon nous trop superficielles pour une

1 FCTÉ. Novembre 2020. Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité.

2 Le BAPE est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, qui est mandaté par le gouvernement d'informer et consulter la population, d'enquêter sur les dossiers qui lui sont confiés et d'éclairer la prise de décision gouvernementale. Il peut être mobilisé sur des projets ou sur questions précises, mais peut aussi se pencher sur une thématique globale, ce que l'on désigne comme un « BAPE générique ».



véritable analyse. Sa publication fin juin 2026, au début de l'été, laisse de nombreuses questions sans réponse[3].

1.1.2 Le PGIRE doit avoir un rôle structurant et pour ce faire, il doit être élaboré en concertation et en répondant à l'urgence de la transition énergétique

Le PGIRE[4] doit être une feuille de route énergétique pour les 25 prochaines années avec une mise à jour aux six ans. En évaluant les besoins et en posant des jalons pour atteindre nos objectifs énergétiques, il est déterminant. Il doit permettre notamment d'évaluer la pertinence des grands projets industriels, comme les usines de batterie ou les implantations possibles de centres de données, et des projets énergétiques en cours ou en devenir (TES Canada, Marinvest, etc.). Mais il devrait aussi planifier une sortie des énergies fossiles pour atteindre la carboneutralité.

Face à l'ampleur des transformations nécessaires pour réussir la transition énergétique, la planification doit reposer sur des données solides, des scénarios transparents, des délibérations démocratiques et une vision cohérente.

Or, depuis le début de son élaboration, le processus soulève de nombreuses préoccupations. Plusieurs groupes environnementaux et expert·es dénoncent un exercice opaque, incomplet et insuffisamment débattu[5], alors même qu'il engage l'avenir énergétique du Québec. Le rapport préliminaire soumis par le MEIE à la Régie de l'énergie révèle lui aussi les mêmes lacunes préoccupantes et ne correspond pas aux attentes prévues par la loi. Publié le 30 juin 2026, le document n'aborde les enjeux énergétiques qu'en surface et repose sur des hypothèses incomplètes sans apporter de réponses concrètes[6]. Il prévoit un mix énergétique constitué qui maintient 23 % d'énergies fossiles à l'horizon 2050, date à laquelle le Québec s'était engagé à atteindre la carboneutralité[7].

3 FCTÉ. Juin 2026. Communiqué de presse sur la sortie du PGIRE.
4 FCTÉ. Juin 2026. Briefing PGIRE.
5 FCTÉ. Juin 2026. Communiqué de presse sur la sortie du PGIRE.
6 FCTÉ. Juin 2026. Communiqué de presse sur la sortie du PGIRE.
7 Gouvernement du Québec, consulté en juillet 2026. Engagement du Québec pour le climat.

1.1.3 L'énergie est au cœur de nos quotidiens et nécessite un débat démocratique à la hauteur

L'énergie occupe une place centrale dans nos sociétés en raison de son caractère profondément structurant. Elle ne peut donc être considérée comme une simple question technique, puisqu'elle façonne nos modes de vie, nos déplacements, notre consommation et l'ensemble de nos activités économiques. Mieux comprendre les enjeux qui l'entourent est essentiel pour participer de manière éclairée aux choix qu'impose la transition énergétique.

De plus, les décisions énergétiques ont des impacts majeurs sur le territoire et la biodiversité, sur la santé et la qualité de vie des populations concernées. Elles sont intimement liées aux orientations économiques et à la politique industrielle du Québec ainsi qu'aux modes de production, de consommation, d'habitation et de déplacements qui sous-tendent notre consommation d'énergie[8]. Le débat aurait donc dû être réel et il aurait dû inclure la population, la société civile dans son ensemble, la communauté scientifique et les acteurs politiques et économiques. C'est ce type de consultation qui permet d'identifier à la fois les lignes de fracture et les différentes solutions, pour délibérer et ensuite avancer collectivement face aux nombreux défis que pose la transition. Le BAPE était l'institution parfaite pour mener ces discussions à l'échelle du Québec et demeure une demande portée par les groupes[9].

1.2 OBJECTIFS DU PROJET

C'est dans ce contexte que le FCTÉ a choisi de mettre en place un autre modèle de consultation, fondé sur l'intelligence collective, l'appropriation des enjeux énergétiques par un public plus large, l'ancrage des réflexions dans les réalités territoriales et la reconnaissance du fait que les décisions en matière d'énergie relèvent avant tout de choix de société.



8 FCTÉ. Février 2023. Demande d'un « BAPE générique » sur l'avenir énergétique du Québec.
9 FCTÉ. Février 2023. Lettre ouverte pour demander un "BAPE générique" sur l'avenir énergétique du Québec.

Les journées de dialogues visaient à répondre à un besoin d'échanges et de transparence, mais aussi de pédagogie sur les questions énergétiques. Le but étant d'outiller les participant·es sur les grands concepts, l'état des lieux de l'énergie et approfondir les préoccupations locales. Un aspect important des journées était de laisser place aux échanges et discussions.

Les journées ont été pensées pour permettre à la fois d'amener de l'information et de créer un espace de dialogue. Il s'agissait aussi de voir dans quelle mesure les discussions iraient dans le sens des orientations politiques et économiques actuelles. Dans un premier temps, nous sommes venu·es partager l'état des lieux du système énergétique québécois, les réalités locales et les enjeux de la transition énergétique dans un contexte de polycrises. Nous avons également mis en place des ateliers et des moments de discussions avec les participant·es et présenté des scénarios de prospectives afin de permettre des réflexions collectives et des moments d'échanges.

Cela répondait à un besoin identifié de prendre le temps de se rencontrer et de se parler, tout en légitimant les paroles citoyennes sur des enjeux cruciaux dans les choix politiques faits et à venir.

2. RAPPORTS DES RENCONTRES ET FAITS SAILLANTS DES DISCUSSIONS

La tournée a permis de rejoindre plus de 100 personnes à travers trois régions différentes pour échanger autour d'enjeux énergétiques. Cela a été l'occasion d'apporter des outils de compréhension des enjeux et du contexte québécois, de discuter de propositions déjà existantes présentées par le FCTÉ et ses membres, mais aussi d'aller plus loin sur divers concepts et d'approfondir les réflexions collectives.

2.1 LE CHOIX D'UNE DIVERSITÉ DE RÉGIONS

Nous avons choisi trois villes de régions à travers le Québec pour aller à la rencontre de la population locale : Shawinigan en Mauricie, Baie-Comeau sur la Côte-Nord et Rimouski dans le Bas-Saint-Laurent. Ce choix a été influencé notamment par les spécificités énergétiques de ces régions qui connaissent en plus des projets importants en développement ou à venir, ce qui nous a permis d'avoir une diversité d'enjeux locaux. Le projet des **Dialogues sur l'avenir énergétique** ne prétend pas être exhaustif, mais il permet de mettre en lumière la diversité des questionnements locaux à prendre en compte dans une planification nationale.

2.2 PROFIL DES PERSONNES PRÉSENTES

Chaque journée a mobilisé une trentaine de personnes et l'on a pu remarquer une diversité quant aux milieux de provenance des participant·es. Voici une liste des populations que l'on a pu rejoindre :

- Citoyen·nes;
- Personnes issues du milieu municipal;

- Du milieu communautaire;
- Du milieu universitaire;
- Des groupes citoyens engagés sur la transition énergétique.

Chaque ville visitée présentait des réalités et des préoccupations qui lui étaient propres, souvent liées aux projets énergétiques en cours sur son territoire. Dans plusieurs cas, les personnes participantes avaient été mobilisées par un projet d'envergure ou par un enjeu énergétique particulier qui touchait directement leur milieu de vie, et poursuivaient leur engagement en prenant part aux dialogues. :

- Shawinigan : le projet TES Canada, notamment les potentiels parcs éoliens;
- Baie-Comeau : le projet de pipeline et terminal Marinvest;
- Rimouski : les récents développements éoliens en cours et à venir.

2.3 COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES ET FAITS SAILLANTS

Les échanges tenus au cours de ces journées ont fait émerger une grande diversité de réflexions et de préoccupations. Les éléments présentés dans cette section en proposent une synthèse et mettent en lumière les principaux constats issus des discussions, sans prétendre rendre compte de l'ensemble des discussions.

Les trois journées ont révélé une forte volonté des personnes présentes à participer collectivement à une réflexion sur notre avenir énergétique, dans une perspective qui dépasse les seules questions techniques de production d'énergie habituellement présentes dans l'espace public.

Le besoin de transparence, de dialogue et de participation citoyenne démocratique face aux grandes transformations en cours a souvent été mis de l'avant. D'où la nécessité de la création d'espaces et de moments pour parler ensemble, confronter les idées pour avancer et aussi sortir du sentiment d'isolement vécu face aux crises écologiques, sociales et économiques.

Tout au long des journées, les discussions ont permis d'approfondir plusieurs concepts et de faire émerger des constats. Les échanges ont démontré la capacité des participant·es à s'approprier des enjeux complexes, à en débattre de manière nuancée et à faire des liens entre les dimensions sociales, environnementales, économiques et démocratiques de la transition énergétique. Ils ont également révélé une forte volonté d'agir et de se mobiliser lorsque des projets ou des orientations sont perçus comme pouvant avoir des effets négatifs sur les communautés ou les territoires.



2.3.1 Retours des participant·es sur les propositions du FCTÉ

Lors des journées, les propositions portées par le FCTÉ ont été présentées (détaillées en l'annexe 1, la section SONDAGE : Six propositions pour notre avenir énergétique) :

1 - **L'énergie, notre bien commun;**
2 - **Un BAPE générique pour décider ensemble;**
3 - **Un chantier de décarbonation à la hauteur de notre histoire;**
4 - **L'économie d'énergie, une richesse à valoriser;**
5 - **Des chantiers régionaux pour façonner ensemble le Québec de demain;**
6 - **Non aux nouvelles infrastructures fossiles.**

Un sondage a permis d'évaluer comment se positionnaient les personnes présentes sur ces différentes propositions. La plupart des engagements présentés ont recueilli un niveau d'appui moyen de 90 % et plus (voir le tableau 1). Tous les engagements ont recueilli un appui moyen de plus de 80 % dans les trois régions.

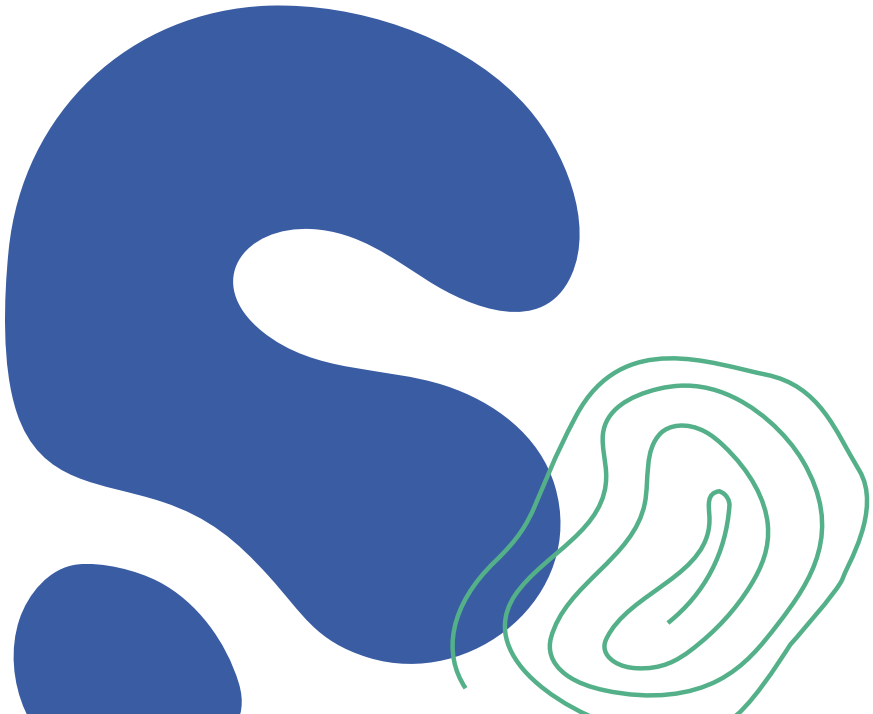


Tableau 1. Appuis aux propositions du FCTÉ selon un sondage auprès des personnes présentes aux rencontres dans les différentes régions

	Shawinigan	Baie-Comeau	Rimouski	Moyenne
Nombre de personnes s'étant inscrites à la journée	44	26	28	33
Nombre de personnes ayant participé au sondage	30	22	18	23
1 - L'énergie, notre bien commun				
Soutien moyen à la proposition	95,4 %	93,6 %	91,2 %	93,4 %
Nombre de réponses	26	22	18	
2 - Un BAPE générique pour décider ensemble				
Soutien moyen à la proposition	97,8 %	96,2 %	94,4 %	96,1 %
Nombre de réponses	28	21	18	
3 - Un chantier de décarbonation à la hauteur de notre histoire				
Soutien moyen à la proposition	90,8 %	85,8 %	81,2 %	85,9 %
Nombre de réponses	28	21	17	
4 - L'économie d'énergie, une richesse à valoriser				
Soutien moyen à la proposition	94,8 %	96,2 %	93,4 %	94,8 %
Nombre de réponses	27	21	18	
5 - Des chantiers régionaux pour façonner ensemble le Québec de demain				
Soutien moyen à la proposition	94,0 %	91,0 %	90,6 %	91,9 %
Nombre de réponses	27	20	17	
6 - Non aux nouvelles infrastructures fossiles				
Soutien moyen à la proposition	91,4 %	89,0 %	96,6 %	92,3 %
Nombre de réponses	28	22	18	
Soutien moyen à l'ensemble des propositions	94,0 %	92,0 %	91,2 %	92,41 %

Les résultats montrent que ces propositions résonnent chez les personnes engagées et mobilisées sur les enjeux énergétiques. Les discussions au fil de la journée ont aussi permis de mettre en lumière certains défis de compréhension et la nécessité de donner plus de précisions à propos de la réalité des changements structurels à réaliser.

2.3.2 Sobriété énergétique

La **sobriété énergétique** consiste à réduire à la source la quantité d'énergie nécessaire pour répondre aux besoins de la collectivité (se nourrir, se loger, travailler, vivre au chaud ou au frais, se divertir, etc.) et se situe donc en amont du processus de production et de consommation des biens et services[10]. Elle implique de remettre en question les besoins auxquels répond notre consommation d'énergie ainsi que les biens et services qui en découlent. Elle est à différencier de **l'efficacité énergétique**, qui elle cherche à réduire la consommation d'énergie pour un même bien ou service produit. La sobriété est l'un des piliers de la transition énergétique pour sortir des énergies fossiles et doit être considérée comme une filière en soi.

La loi 24 confie également au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie la mission « d'assurer une gestion responsable et intégrée des ressources énergétiques dans une perspective de développement économique et de transition énergétique et ainsi de contribuer à la conversion, à la sobriété et à l'efficacité énergétiques ». Elle prescrit également que le PGIRE « établit des orientations à respecter et des objectifs et cibles à atteindre en matière d'énergie et de sobriété et d'efficacité énergétiques ». Bien qu'elle ne soit pas définie dans la loi, la sobriété avait été définie par la défunte Transition énergétique Québec[11] et est maintenant définie dans le PGIRE[12].

La sobriété énergétique a occupé une place centrale lors des discussions des trois journées. La question de réduire collectivement la consommation énergétique et de se demander « de quoi a-t-on réellement besoin?[13] » a résonné dans l'ensemble des discussions.

Cela a permis de faire ressortir quatre constats principaux :

1 - La sobriété est perçue comme centrale et sa nécessité fait consensus;

2 - Il est nécessaire d'évoluer d'une approche individuelle de la sobriété vers une démarche collective;

3 - Il faut prendre en compte la précarité énergétique et la justice sociale;

4 - Il faut rendre la sobriété concrète.

La sobriété énergétique était présente dans les propositions du FCTÉ (proposition 4) abordées dans la matinée, mais elle a aussi été abordée suivant la présentation des différents scénarios de transition dans l'après-midi et dans la discussion qui a suivi. Les participant·es y sont régulièrement revenu·es lors des échanges à la fin de la journée, en lien à la fois avec leur quotidien et les changements à mettre en œuvre pour réussir la transition.

2.3.2.1 La sobriété est perçue comme centrale et sa nécessité fait consensus

L'importance de la sobriété dans les questions de transition a fait consensus dans les différentes journées. Cela est démontré par la place qu'elle a prise dans les discussions et la diversité des angles qui a été amenée par les participant·es.

À Shawinigan, les échanges ont principalement porté sur les limites du modèle de croissance actuel et sur la nécessité de ralentir certains de nos usages énergétiques.

10 FCTÉ. La sobriété énergétique, ce qu'elle n'est pas et ce qu'elle est. Page Web consultée le 2 juillet 2026.

11 Transition énergétique Québec. 2022. Conjuguer nos forces pour un avenir énergétique durable - Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique - mise à niveau 2026. On trouve dans ce document une définition de la sobriété énergétique comme une « réduction à la source de la consommation d'énergie ».

12 Gouvernement du Québec. 2026. Plan de gestion intégrée des ressources énergétiques du Québec 2026-2050. Notre plan pour l'avenir énergétique du Québec. Ce document définit la « réduction de notre demande énergétique en diminuant les besoins à la source. Elle consiste à revoir nos habitudes de consommation et repose sur des choix individuels et collectifs qui permettent de limiter la demande en énergie ».

13 Citation d'une personne participant aux Dialogues à Rimouski. 15 mars 2026.

À Baie-Comeau, la réflexion s'est fortement articulée autour du rapport au temps, du rythme de vie, ce que la sobriété viendrait modifier dans une société marquée par l'accélération et la consommation. De plus, les citoyen·nes ont parlé « d'optimiser les installations déjà présentes pour mieux consommer[14] ».

À Rimouski, la sobriété a souvent été associée à une amélioration de la qualité de vie, des liens sociaux et du temps disponible.

Les discussions ont toujours montré un attachement fort des habitant·es au territoire des différentes régions et que cela se transpose positivement aussi dans leur vision de la sobriété comme pouvant leur permettre d'approfondir ce lien et d'en prendre soin.

Ces résultats concordent avec ceux obtenus dans le cadre de deux sondages, visant les initié·es (189 répondant·es) et le grand public (1144 répondant·es), diffusés par le MEIE en mai 2023. En effet, selon ces sondages, **« L'efficacité, la sobriété énergétique ainsi que la transition énergétique sont des priorités » pour les expert·es et le public**[15]. L'ensemble de ces résultats montre que la sobriété est devenue un sujet incontournable dans les dossiers énergétiques.

> **« La sobriété n'est pas une liste de gestes, mais un changement structurel qui demande de véritables chantiers. »**

2.3.2.2 Il est nécessaire d'évoluer d'une approche individuelle de la sobriété vers une démarche collective

En dehors du consensus, il reste des questions récurrentes sur l'échelle à laquelle se met en place la sobriété.

La sobriété est encore souvent réduite aux gestes individuels. Elle reste largement appréhendée comme une affaire de comportements personnels



14 Citation d'une personne participant aux Dialogues à Baie-Comeau. 22 février 2026.

15 Gouvernement du Québec. 2023. Consultation sur l'encadrement et le développement des énergies propres du Québec - Résultats de la consultation pour les initiés et Résultats de la consultation pour le grand public. Pour les initié·es comme pour le grand public, l'efficacité énergétique et la sobriété auraient dû être des objectifs de modernisation de la loi deuxième objectif parmi ceux proposés : le premier objectif chez le grand public (p.4) et le chez les initié·es (p. 5).

(mentions du recyclage, de consommation raisonnée, de gestes du quotidien, de besoin de « reprendre du temps[16] »). Les leviers structurels sont plus difficiles à identifier. La question de qui doit porter l'effort n'est pas toujours débattue et le risque que ce soit renvoyé aux individus est perçu, mais rarement dépassé.

Cette réorientation vers le collectif est pourtant indispensable. La sobriété n'est pas une liste de gestes, mais un changement structurel qui demande de véritables chantiers tels que l'aménagement du territoire, la mobilité, les bâtiments, l'économie dans son ensemble, etc. Ce passage du registre individuel au registre systémique est l'un des principaux chantiers qui ressortent de cette tournée.

2.3.2.3 Il faut prendre en compte la précarité énergétique et la justice sociale

Les échanges ont fait ressortir l'importance pour les participant·es d'inscrire la transition énergétique dans une perspective d'équité et de justice sociale, tout en soulignant les défis que pose la précarité énergétique.

En effet, bien que la sobriété amène des gains concrets en énergie ou socialement, **la question de la précarité énergétique** (que l'on peut qualifier de sobriété subie) **doit être rectifiée par des politiques socialement justes.** La sobriété doit plutôt être envisagée comme une transformation collective visant à renforcer la solidarité, l'autonomie et la cohérence entre nos modes de vie, nos besoins et nos limites écologiques. L'effort de sobriété doit être réparti équitablement dans la société, en tenant compte des réalités, des capacités et des responsabilités de chacun·e.

2.3.2.4. Rendre la sobriété concrète

Un constat qui ressort de cette tournée est que la sobriété demeure une notion aux contours variables, notamment parce que différents scénarios peuvent impliquer une réduction variable de la quantité d'énergie consommée à l'échelle de la société. Cette variabilité influence la profondeur des

16 Citation d'une personne participant aux Dialogues à Rimouski. 15 mars 2026.

Bien comprendre la précarité énergétique et ses conséquences[1] est central. Celle-ci est intimement liée au manque de revenus, à la mauvaise qualité des logements et au coût de l'énergie (voir la figure 1). Celles et ceux qui vivent déjà ces contraintes dans leur quotidien n'ont pas à être convaincu·es de consommer moins, mais doivent être soutenu·es pour garantir une réponse adéquate à leurs besoins de base et être accompagné·es pour faire autrement lorsque nécessaire. Ne pas tenir compte de cette réalité risque de porter une vision déconnectée des conditions de vie d'une partie significative de la population.

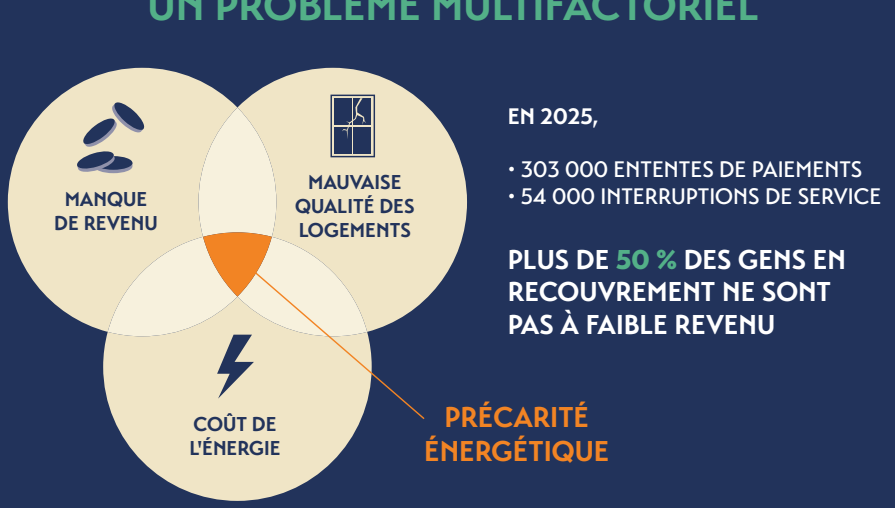


Figure 1. La précarité énergétique est un problème multifactoriel.

Elle est le croisement entre le coût de l'énergie, la mauvaise qualité des logements et le manque de revenus adéquats. 50 % des ménages visés par des ententes de recouvrement avec Hydro-Québec pour défaut de paiement ne se trouvent pas sous le seuil de faible revenu[2].

Source : ACEF du Nord de Montréal.

1 FCTÉ. Janvier 2026. 05. Quels sont les impacts d'une hausse de tarifs?.
2 Acef du Nord de Montréal. Quelques outils pour comprendre la précarité énergétique. Page Web consultée le 8 juillet 2026.

transformations nécessaires pour la mettre en œuvre. Dans un contexte où il est admis que la poursuite des politiques actuelles mène vers une catastrophe écologique, le scénario « Québec sobre », discuté lors des rencontres, est celui qui reconnaît le mieux cette réalité. Il envisage une réduction significative de la consommation d'énergie et implique nécessairement des changements collectifs et structurels importants pour réduire les destructions écologiques.

Les discussions montrent toutefois qu'il demeure difficile pour une part du public rejoint d'articuler ce que la sobriété implique concrètement, avec des niveaux d'appropriation variables et des interprétations parfois partielles. Pour certain·nes, la sobriété renvoie principalement à des changements de comportements individuels ou à un retour à des modes de vie perçus comme plus simples ou vécus « il y a une ou deux générations[17] », alors que d'autres reconnaissent qu'elle implique des ruptures et des transformations profondes de nos façons de produire, de consommer et d'organiser collectivement nos sociétés. Comme l'a souligné avec justesse un·e participant·e : « Nos grands-parents étaient dans ce mode-là par survie, pas par choix. Maintenant y aller par choix pose la question de comment on se convainc. Le confort est une drogue dure[18] ».

> **« [Le scénario "Québec sobre"]... envisage une réduction significative de la consommation d'énergie et implique nécessairement des changements collectifs et structurels importants pour réduire les destructions écologiques. »**

Ces échanges mettent en lumière le défi culturel et politique majeur que représente le passage vers une sobriété choisie collectivement. Ils soulignent ainsi la nécessité d'un travail de planification important au niveau économique, politique, culturel et démocratique pour accompagner ces changements exigeants et rendre cette transformation concrète et possible.

2.3.3 Modèle de croissance économique et énergétique actuel

Les limites du modèle de croissance actuel ont été soulevées dans les trois régions, avec une intensité et des ancrages locaux différents. Les critiques de l'extractivisme, de la privatisation des ressources naturelles et de la place démesurée prise par les grandes entreprises dans les décisions énergétiques au Québec ont été régulièrement mentionnées.

À Baie-Comeau, les impacts sociaux et environnementaux de l'écosystème industriel sur le territoire ont largement dominé les échanges. Le modèle du fly-in fly-out (travailleur·ses présent·es temporairement, sans ancrage dans la communauté) a suscité beaucoup de critiques, illustrant une forme de développement qui extrait de la valeur du territoire sans en redistribuer les bénéfices localement. Ainsi, certain·nes participant·es ont exprimé l'envie « d'abandonner les développements exogènes[19] » et « d'arrêter le développement des hydrocarbures[20] », notamment face au projet de Marinvest.

À Rimouski, c'est la peur de devenir une « région comptoir[21] » pour le reste du Québec qui a été mentionnée. Ce n'est pas la nécessité de remplir nos besoins énergétiques, mais bien le modèle économique de croissance actuel qui serait responsable de la dénaturation des paysages, avec des demandes d'« arrêter ce modèle basé sur la croissance infinie[22] » et d' « arrêter le mépris du vivant[23] ».

À Shawinigan, le projet TES Canada a cristallisé ces questionnements. Les participant·es ont remis en cause la pertinence même de développer un tel projet et se sont demandé : à qui profite-t-il? Répond-il à de réels besoins collectifs, ou s'inscrit-il dans une logique industrielle déconnectée des priorités locales?

17 Citation d'une personne participant aux Dialogues à Shawinigan. 1er février 2026.
18 Citation d'une personne participant aux Dialogues à Baie-Comeau. 22 février 2026.
19 Citation d'une personne participant aux Dialogues à Baie-Comeau. 22 février 2026.
20 Citation d'une personne participant aux Dialogues à Baie-Comeau. 22 février 2026.
21 Citation d'une personne participant aux Dialogues à Rimouski. 15 mars 2026.
22 Citation d'une personne participant aux Dialogues à Rimouski. 15 mars 2026.
23 Citation d'une personne participant aux Dialogues à Rimouski. 15 mars 2026.

2.3.4. Société mondialisée et militarisation

Lors de la présentation des scénarios, de nombreuses questions sont revenues sur la façon de réaliser la transition au niveau national ou local, quel que soit le scénario, alors que nous sommes dans une société mondialisée. Des personnes ont fait remarquer que ces « contraintes imposées par la mondialisation[24] » et les considérations géopolitiques ont fait émerger un potentiel clivage entre ce que l'on veut et peut faire localement et ce qui se passe ailleurs. La notion que des pays comme l'Inde ou la Chine, en pleine croissance économique, produisent et polluent beaucoup, notamment pour fabriquer des biens destinés à nous consommateurs du Canada, est revenue lors de chaque rencontre. Il y a la « peur d'être pris dans notre trajectoire[25] » par rapport au reste du monde. Cette question n'est pas résolue et doit au contraire être approfondie et prise en compte pour mener à des réponses constructives.

Des inquiétudes se sont également exprimées quant à la militarisation actuelle du Canada et des autres pays, qui va à l'encontre d'une descente énergétique et qui se retrouve à la fois dans la stratégie industrielle de défense du Canada[26], mais aussi dans les orientations économiques du Québec[27]. Aussi, si le Québec décide de réaliser une transition vers une société sobre, la militarisation serait réduite, ce qui a soulevé pendant les journées des inquiétudes sécuritaires : ceci rendrait le Québec moins capable de se défendre en cas d'attaque.

2.3.5. Liens sociaux

Les personnes présentes ont fait ressortir le bénéfice d'avoir des journées organisées qui permettent d'entendre des intervenant·es expert·es, de rassembler la population locale, qui ont donné lieu à des échanges explorant le cadrage national, les questions générales, mais aussi les réalités locales et les perspectives territoriales.

Avoir un espace de dialogue a permis à des collectifs de se retrouver, de renforcer certains liens, voire d'en créer de nouveaux face aux enjeux locaux. Ces liens sont importants, que ce soit au niveau social entre individus, mais aussi pour les mouvements collectifs et les pouvoirs citoyens. La proposition d'une « autonomie locale par l'éducation populaire sur les enjeux énergétiques[28] » a d'ailleurs été soulevée plusieurs fois. Une personne a aussi mentionné le fait **« qu'il faut créer des espaces de dialogues comme aujourd'hui et ne pas trop s'en faire si on voit toujours les mêmes personnes. Au contraire, il est important de normaliser ces rencontres[29] »**. Des journées comme celles-ci permettent donc aussi de renforcer les communautés.

> **« Les personnes présentes ont fait ressortir le bénéfice d'avoir des journées organisées qui permettent d'entendre des intervenant·es expert·es et de rassembler la population locale. »**

Les journées ont aussi permis à la fois de montrer les liens entre enjeux nationaux et locaux, en valorisant l'expertise des territoires et de créer des solidarités avec une vision partagée malgré des réalités locales diverses.

2.3.6. Sur la conception de projets socialement acceptables et le développement de l'énergie éolienne

Les échanges ont montré que les projets éoliens suscitent souvent des préoccupations plus marquées que d'autres types d'infrastructures énergétiques. Les participant·es ont soulevé des questions liées à leurs impacts sur les paysages, la biodiversité, le bruit, ainsi qu'à leur acceptabilité

24 Citation d'une personne participant aux Dialogues à Shawinigan. 1er février 2026.
25 Citation d'une personne participant aux Dialogues à Baie-Comeau. 22 février 2026.
26 Gouvernement du Canada. 2026. Stratégie industrielle de défense.
27 Gouvernement du Québec. 2025. Le pouvoir québécois.
28 Citation d'une personne participant aux Dialogues à Rimouski. 15 mars 2026.
29 Citation d'une personne participant aux Dialogues à Baie-Comeau. 22 février 2026.



sociale et aux retombées pour les communautés locales. À Shawinigan, les discussions ont notamment porté sur le projet TES Canada, tandis qu'à Rimouski, elles ont été fortement marquées par les nombreux projets éoliens envisagés au Bas-Saint-Laurent. Le développement de la filière éolienne dans les régions s'est donc imposé comme l'un des principaux enjeux soulevés lors des trois journées de dialogue.

Les projets sont présentement perçus comme étant menés sans véritable concertation, sans transparence sur la gouvernance, sans évaluation adéquate des besoins énergétiques auxquels il devrait répondre et sans inclure suffisamment les communautés locales. Cela **génère des tensions qui fragilisent à la fois l'acceptabilité de ces projets, mais aussi plus largement, le discours sur la transition énergétique elle-même**. Les mêmes questions sont soulevées face à ces projets : ils ne sont pas pensés dans le cadre d'une planification répondant à des besoins réels avec un objectif de décarbonation clair.

De plus, le fait que des projets soient acceptés ou non par la population est lié à des questions sous-jacentes. Les journées et les travaux réalisés par le FCTÉ en 2025 sur le PL-69 (devenu loi 24)[30] mettent en lumière des questions centrales liées à la **finalité de l'énergie produite** : à qui profite cette énergie? Pour quels usages? Au bénéfice de quelles communautés? Ainsi, une personne a déclaré qu'il faut « arrêter l'attribution des blocs d'énergie pour des projets industriels qui ne favorisent pas la véritable transition[31] ». De même, l'exigence de transparence est ce qui permettrait de faire véritablement avancer les projets, en prenant le temps d' : « amplifier la transparence, l'indépendance et avoir de vraies consultations[32] » et avec « plus de retombées locales pour les communautés productives[33] ».

En s'interrogeant sur la pertinence, la nécessité et la finalité des projets, il devient possible de distinguer ceux qui répondent à des besoins collectifs de ceux qui sont inutiles, coûteux ou préjudiciables pour les communautés et les territoires. Cette réflexion doit précéder les discussions sur leurs modalités de réalisation : avant de débattre du comment, il est essentiel de se demander pourquoi un projet est nécessaire et à quels besoins il répond.

2.3.7. Le nucléaire en question

Plusieurs sujets ont aussi soulevé des interrogations et des demandes de précision, montrant la nécessité d'approfondir certaines questions, et c'est notamment le cas de l'énergie nucléaire. Les questions fréquentes portent sur les coûts, l'intérêt dans le cadre de la lutte contre la crise climatique et les capacités réelles de développement. Il ressort des discussions que les annonces publiées ici et là créent davantage de questions. Les gens se demandent s'il serait nécessaire d'aller vers cette forme d'énergie et pourquoi.

30 FCTÉ, Consulté en juillet 2026. Travaux sur le PL-69.
31 Citation d'une personne participant aux Dialogues à Baie-Comeau. 22 février 2026.
32 Citation d'une personne participant aux Dialogues à Baie-Comeau. 22 février 2026.
33 Citation d'une personne participant aux Dialogues à Baie-Comeau. 22 février 2026.



Lors des trois journées, des personnes participantes ont soulevé de nombreuses interrogations quant à la faisabilité des projets nucléaires ainsi que leur pertinence. Les enjeux, mal compris et mal expliqués, ne permettent pas de faire des choix éclairés, du point de vue technique, mais également social et économique. De plus, dans la consultation gouvernementale de 2023, le nucléaire était très peu accepté socialement, avec un résultat favorable de 2,9/10[34].

D'autres questions techniques reviennent régulièrement, autour des minéraux critiques, des installations comme les stations pompées, montrant à la fois un intérêt, mais aussi la nécessité de plus d'informations et de pédagogie.

2.3.8. Engagement dans l'action collective et politique

Une question est revenue à chaque journée : concrètement, qu'est-ce qu'on fait maintenant? Plusieurs participant·es se demandaient quelles pouvaient être les prochaines étapes suite à ces dialogues, montrant une volonté d'action.

C'est un enseignement important : informer reste nécessaire, mais la pédagogie seule ne suffit pas. Une fois les enjeux compris, la question des leviers d'action concrets se pose : identifier les rapports de force possibles, nommer les freins et déterminer comment les surmonter quand les décisions politiques se prennent dans l'opacité.

Cette tournée a aussi mis en lumière le concept de **masse critique.** Un changement global n'exige pas une majorité active, mais une minorité mobilisée, ancrée localement et connectée à d'autres luttes. C'est cette dynamique qui a permis des victoires passées contre des projets imposés : les mobilisations contre les pipelines Énergie Est et GNL-Québec, ou contre le port méthanier de Cacouna, en sont des exemples. Outiller les militant·es et créer des espaces de rencontre renforce cette capacité d'action.

L'attachement au territoire, exprimé tout au long des journées, demeure un puissant moteur de mobilisation. Il coexiste cependant avec une déception réelle envers le politique, perçu comme peu disposé à mener ce débat. Cela ouvre la voie à des formes d'action alternatives et à la construction de discours portés directement par les communautés.

En dehors du débat qui doit être mené au niveau du Québec, une question revient régulièrement : peut-on faire la transition seuls, si le reste du monde ne suit pas? Cela pose aussi la question du rôle du Québec dans le Canada et le monde.

L'ensemble de ces apprentissages dessine les contours d'un même besoin : celui d'une concertation permettant un débat ouvert et transparent sur l'avenir énergétique, à la hauteur de l'ampleur des transformations de société nécessaires.

34 Gouvernement du Québec. 2023. Consultation sur l'encadrement et le développement des énergies propres au Québec - Résultats de la consultation pour initié.

3. CONCLUSION

3.1 CONSTATS

3.1.1 Les choix énergétiques sont porteurs de choix de société

Le projet des **Dialogues sur l'avenir énergétique** est né du constat que des choix énergétiques majeurs sont faits au Québec sans véritable débat démocratique à la hauteur des transformations qu'ils impliquent. Derrière les discussions autour des barrages, des lignes de transport ou des nouvelles filières se joue en réalité une question plus large : quel choix de société voulons-nous faire, pour vivre dans un monde juste et durable? Dans quelle société souhaitons-nous vivre?

Ce projet a permis de faire émerger une réflexion sur les différentes trajectoires énergétiques possibles, leurs impacts respectifs et les façons d'en débattre collectivement. Les participant·es ont pu s'approprier ces questions et les considérer non seulement comme des enjeux techniques, mais aussi comme des choix de société relevant du débat démocratique.

3.1.2 Un dialogue autour de l'énergie est nécessaire et la société civile doit être outillée pour pouvoir participer activement aux débats et s'approprier les enjeux

La tournée a été organisée en réponse au manque de dialogue entourant les choix énergétiques et afin de démontrer qu'il était possible de prendre le temps nécessaire pour informer, outiller et reconnaître la légitimité de la parole citoyenne sur ces enjeux. Les échanges approfondis qui ont eu lieu au cours de ces trois journées montrent qu'une réflexion collective sur les futurs énergétiques possibles est non seulement réalisable, mais également souhaitable pour construire une transition portée collectivement.

Les résultats de ces trois journées ont confirmé qu'il existe une réelle volonté de discuter de ces enjeux en se les appropriant et ont montré que les citoyen·nes sont capables de conversations complexes sur des sujets techniques et politiques avec nuance et profondeur. Les consultations mises en place par le gouvernement actuel ne permettent pas cette prise en compte de la société civile et ne les mettent pas en discussion avec d'autres acteurs.

Les espaces de conversations actuels sont conçus essentiellement pour les organisations ayant un intérêt pécuniaire direct dans les décisions (particulièrement les producteurs, les distributeurs et les grands consommateurs d'énergie), alors que les points de vue entendus lors de nos journées divergeaient nettement de ceux exprimés par les acteurs économiques. Ces points de vue, ceux de personnes qui habitent les territoires concernés, qui sont mobilisées et souvent très informées sur les enjeux énergétiques, sont tout aussi légitimes. **Les gens continuent de sentir que leurs points de vue sont écartés : non pas discutés, contredits ou tranchés, mais simplement balayés. Cela nourrit les résistances, les tensions sociales et l'opposition aux projets.**

3.1.3 L'énergie et ses impacts sont au cœur du quotidien, et la question des besoins qui méritent que nous produisions plus doit être posée

Ce travail a aussi montré que les enjeux énergétiques ne se réduisent pas à des questions de production ou de technologie. Les personnes présentes ont fait remonter leur rapport à l'occupation du territoire, à la démocratie, au temps, à la qualité de vie, aux inégalités et au modèle de développement voulu. La distribution inégale des bénéfices et des impacts des activités énergétiques se retrouve dans chaque territoire. Les tensions autour de certains projets énergétiques ne relèvent pas seulement de l'acceptation par la population, mais bien d'une interrogation plus large sur la finalité de l'énergie produite, les besoins auxquels elle répond et les communautés qui en bénéficient réellement.

3.1.4 La réduction de la demande énergétique doit être posée comme un projet de société, fondé sur les principes de justice sociale et de partage équitable des efforts

La question de la sobriété a été centrale lors des échanges et a illustré la complexité des enjeux. Si l'idée d'une réduction de la consommation énergétique est généralement accueillie favorablement, les discussions ont aussi montré qu'il est essentiel de distinguer une sobriété choisie, fruit de transformations structurelles, d'une sobriété subie par les personnes déjà touché·es par la précarité énergétique.

Nous en concluons qu'un véritable travail politique, culturel et démocratique reste à faire pour que ce concept devienne un projet de société partagé, plutôt qu'une notion floue ou individualisée.

3.1.5 Le gouvernement doit jouer un rôle primordial pour organiser des dialogues à l'échelle du Québec

Ces journées ont aussi démontré qu'organiser un dialogue de cette nature exige du temps, des ressources et un ancrage territorial que seules une volonté gouvernementale et des décisions politiques fortes peuvent soutenir à grande échelle. Une consultation sérieuse sur l'avenir énergétique du Québec ne peut être portée durablement par des organisations de la société civile aux moyens limités. C'est au gouvernement qu'il revient d'organiser et de financer une démarche de cette ampleur, de façon transparente et démocratique, pour permettre à la population de participer à la définition de l'avenir énergétique du Québec.



3.1.6 Apaiser le dialogue sur l'éolien requiert une approche proactive

Au cours des discussions, les personnes présentes ont démontré des préoccupations plus marquées pour les projets éoliens que pour d'autres types d'infrastructures énergétiques (voir la section Sur la conception de projets socialement acceptables et le développement de l'énergie éolienne). Un rapport de recherche, issu d'enquêtes terrain et d'analyse des rapports du BAPE sur les projets éoliens émet plusieurs constats[35] qui peuvent répondre à ces préoccupations :

- Le processus de prise de décision par le gouvernement concernant la politique énergétique et la délivrance des autorisations manque de clarté pour le grand public;
- Des demandes récurrentes du BAPE n'ont pas fourni de réponses depuis 25 ans;
- Certains effets de l'éolien restent mal connus et doivent être étudiés et documentés (santé, écosystèmes, impacts cumulés);
- Il existe une grande quantité de données disponibles concernant les projets éoliens au Québec, mais celles-ci sont dispersées (voir figure 2). Les archives du BAPE sont une mine d'informations sous-exploitées. Pourtant, le droit à l'information est un des fondements d'une réelle démocratie et un des trois piliers du droit à un environnement sain[36];
- Les valeurs, objectifs prioritaires des communautés et l'« intérêt collectif » sont rarement définis en amont de l'arrivée d'un projet éolien sur un territoire;
- Les municipalités sont au cœur de la transmission de l'information : prises entre la nécessité d'équilibrer leur budget à moyen terme et les opportunités que représentent les projets éoliens qui leur sont proposés, souvent dans le contexte d'un calendrier serré, elles ont besoin d'être outillées (informations utilisables, ressources humaines).

35 Volard A. Avril 2025. Conditions d'un dialogue apaisé sur l'éolien au Québec.
36 Ligue des droits et libertés. Le droit à un environnement sain : trois piliers démocratiques à défendre.

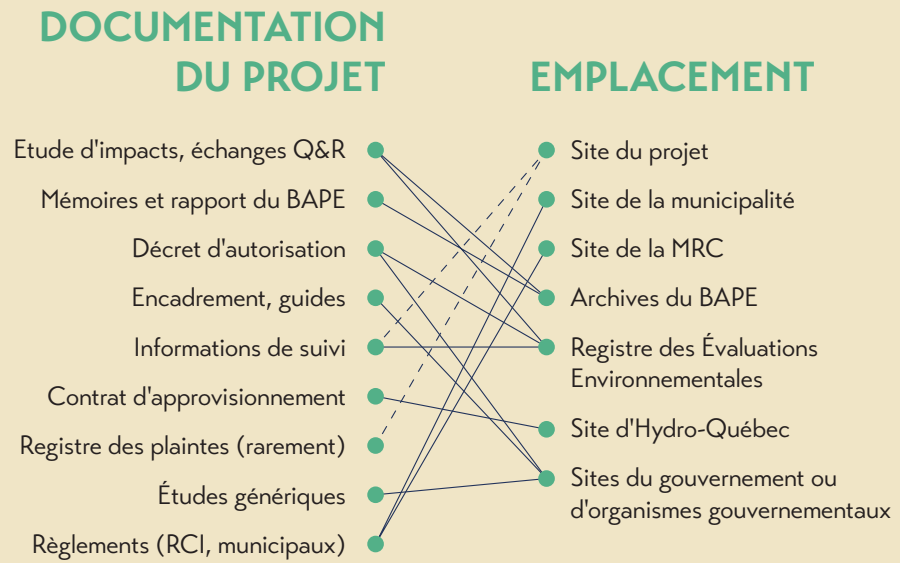


Figure 2. L'abondante documentation relative aux projets éoliens soumis au BAPE est éparpillée et peu valorisée[1].

1 Volard A. Avril 2025. Conditions d'un dialogue apaisé sur l'éolien au Québec.

L'éolien est ressorti dans chacune des régions visitées comme un enjeu suscitant de nombreuses préoccupations et soulevant plusieurs questions dans la population (voir la section Sur la conception de projets socialement acceptables et le développement de l'énergie éolienne). Les échanges mettent en évidence la nécessité d'aller plus loin dans l'encadrement de cette filière, notamment en établissant des règles claires, en assurant une meilleure planification des projets et en les arrimant aux besoins énergétiques réels. Un rapport[37] de recherche a permis de documenter ces dynamiques. Il formule également des recommandations opérationnelles qui répondent aux préoccupations exprimées lors des rencontres.



37 Volard A. Avril 2025. Conditions d'un dialogue apaisé sur l'éolien au Québec.

3.2 RECOMMANDATIONS POUR LA FILIÈRE ÉOLIENNE

1 Clarifier les choix de politique énergétique du gouvernement

Il est nécessaire de s'entendre à l'échelle du Québec sur les priorités en matière de consommation et de production, intégrant la stratégie en matière d'efficacité et de sobriété énergétique.

2 Conduire un BAPE générique sur la filière éolienne

Ce BAPE générique aurait pour objectif de définir les conditions de développement de la filière, incluant les modalités de gouvernance des projets, les enjeux régionaux à respecter et les modalités de compensations collectives et individuelles dans le cadre du développement de la politique éolienne retenue par le gouvernement. C'est une demande portée largement (voir l'annexe 2). Ce peut également être une occasion d'entreprendre des **études d'impacts cumulés des projets.**

3 Mettre en ligne un observatoire de l'éolien

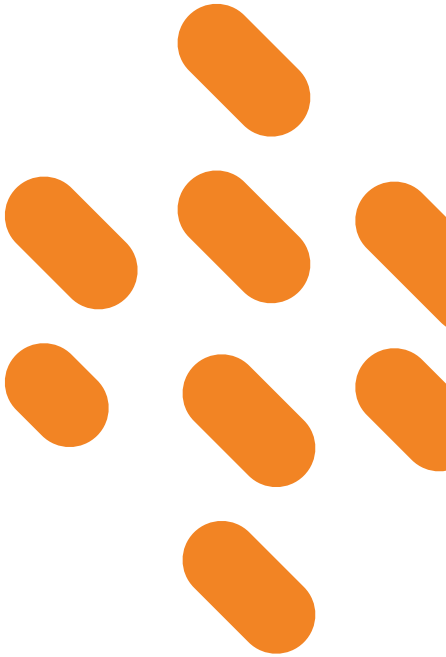
Cet observatoire regrouperait **l'ensemble de la documentation disponible pour chacun des parcs** en service, mettrait à disposition les études de référence sur l'éolien et recenserait les **données de suivi (environnementales, sonores, agricoles, effets sur la santé et les activités économiques régionales).** Des données visuelles, pédagogiques, synthétiques, sont à présenter sur ce site qui doit **exposer de façon transparente les limites des connaissances.**

4 S'assurer que les projets présentés sont socialement acceptables lors de l'évaluation des projets énergétiques (dont les projets éoliens)

Un critère bien défini pourrait être utilisé par le BAPE dans le cadre de son enquête sur les projets.

5 Soutenir les municipalités et les MRC dans les exercices d'information et de consultation de la population portant sur l'avenir énergétique des territoires

Ces recommandations sont essentielles pour permettre de faire des projets pensés par et avec les acteurs locaux qui répondent à la nécessité d'une transition énergétique juste et respectueuse de la biodiversité.



3.3 IMPLICATIONS POUR LA SUITE

Cette tournée montre que la population est en mesure de s'approprier des enjeux énergétiques complexes, de débattre des différentes trajectoires possibles et de contribuer de manière éclairée aux choix qui façonneront l'avenir énergétique. Loin d'être uniquement des questions techniques, les décisions en matière d'énergie sont des choix de société qui gagnent à être discutés collectivement. Les échanges réalisés dans le cadre de ce projet démontrent qu'en prenant le temps d'informer, de dialoguer et de délibérer, il est possible de construire une compréhension commune des enjeux, de renforcer la légitimité des décisions et de favoriser l'adhésion aux transformations qu'implique la transition énergétique.



ANNEXE 1 - MÉTHODOLOGIE DES DIALOGUES SUR L'AVENIR ÉNERGÉTIQUE

A1.1 LES RÉGIONS CHOISIES

Les rencontres ont donc été tenues dans trois villes de régions à travers le Québec à l'hiver 2026 : Shawinigan en Mauricie, Baie-Comeau sur la Côte-Nord, Rimouski dans le Bas-Saint-Laurent (voir page 4).

Cette diversité nous a permis d'aborder des spécificités locales à chaque journée, grâce à l'apport des acteur·rices qui ont pu faire des présentations et les compléments amenés par les participant·es.

A1.1.1 Le 1er février 2026 - Shawinigan (Mauricie)

Portrait énergétique

Considérée historiquement comme le berceau de l'hydroélectricité au Québec, la Mauricie compte aujourd'hui des dizaines de barrages et centrales électriques. La région possède également de nombreuses infrastructures industrielles manufacturières et de transformation énergivores aux environs de Trois-Rivières et de Shawinigan, et d'importantes ressources forestières.

Le principal projet d'envergure en développement est le complexe de production d'hydrogène vert TES Canada, comportant un électrolyseur, un parc éolien et un parc solaire.

Enjeux énergétiques

Comme la région est une zone industrielle importante, il se pose des questions quant à l'équilibre entre développement économique et protection du territoire.

Le projet industriel TES Canada voit une forte opposition de la population et de nombreuses mairies de la région de Shawinigan, notamment en raison des impacts majeurs que les installations auraient sur le paysage. Les éoliennes prévues feraient plus de 200 mètres de hauteur, représenteraient beaucoup d'espace au sol (250 km2 au total), beaucoup d'espace visuel et occasionneraient de la gêne sonore. Le projet a été refusé à tous les référendums mis en place par les villes de la région, ainsi que par tous les conseils de ville. Actuellement retardé, le chantier était censé commencer début 2026.

Un autre enjeu, toujours dans le cadre du projet TES Canada, est celui de la production d'hydrogène vert. Un tiers de l'hydrogène irait dans le transport lourd, le reste étant réservé à la production du gaz synthétique. Cela soulève des questions sur les besoins réels de cette production, puisqu'il y a très peu de demandes pour l'hydrogène dans le transport. Les technologies de transport fonctionnant à l'hydrogène vert sont très peu répandues et beaucoup de projets de stations de recharge en hydrogène et de camions à hydrogène sont tombés à l'eau. Son utilisation pour le gaz synthétique, quant à lui, serait une manière de continuer les investissements dans les infrastructures d'énergie fossile.

Le projet TES représente le principal enjeu énergétique en ce moment en Mauricie.

A1.1.2 Le 22 février 2026 - Baie-Comeau (Côte-Nord)

Portrait énergétique

La Côte-Nord occupe une place stratégique dans le système énergétique et industriel du territoire québécois. Elle produit environ le tiers de l'électricité, des minéraux et de l'aluminium à l'échelle régionale. Deuxième région productrice d'hydroélectricité et quatrième à l'échelle mondiale, elle est souvent qualifiée de « région ressource ». Près de 78 % de sa production est exportée, principalement vers les marchés internationaux.

Le complexe hydroélectrique actuel est imposant : on compte une quinzaine de centrales hydroélectriques de plus de 245 MW chacune et de nombreuses

rivières ayant un potentiel hydroélectrique non utilisé. Il existe pour le moment un seul parc éolien, mais on prévoit ajouter 2 000 MW d'ici 2035. De plus, la ville de Baie-Comeau est aujourd'hui au cœur d'un nouveau projet de gaz naturel liquéfié (GNL) de grande ampleur porté par l'entreprise norvégienne Marinvest (pipeline et terminal) qui pourrait voir le jour dans la baie des Anglais.

La Côte-Nord, bien que déjà massivement exportatrice d'électricité, pourrait l'être encore plus, avec les nouveaux potentiels développements de projets hydroélectriques, éoliens, solaires et de GNL.

Enjeux

Les possibilités de construction de nouvelles centrales hydroélectriques de grosses capacités, de vastes parcs éoliens et de nouveaux investissements dans les énergies fossiles inquiètent les citoyen·nes. L'impact d'une nouvelle centrale sur un territoire est immense et une partie des habitant·es s'y oppose fortement, comme on a pu le voir avec le combat citoyen et juridique contre la centrale de la rivière Magpie, qui n'a finalement jamais vu le jour.

Pour ce qui est du GNL, les deux derniers projets de développement de pipeline et terminal au Québec n'ont pas vu le jour, notamment en raison des fortes oppositions citoyennes. Ces projets n'ont pas trouvé une acceptabilité sociale suffisante. Pourtant, le nouveau projet de Marinvest pourrait à nouveau menacer l'écosystème local et ralentir le chemin vers un avenir sans énergies fossiles. Non annoncé officiellement et révélé par des enquêtes de Nature Québec[38] et de Greenpeace[39] sur le registre des lobbyistes du Canada, le manque total de transparence avec lequel ce projet est mené n'annonce rien de bon.

Ces enjeux font de la Côte-Nord une région qui verra potentiellement un développement massif de chantiers de grande ampleur, auxquels de nombreuses organisations risquent de s'opposer, sur son territoire lors des prochaines décennies.

A1.1.3 Le 15 mars 2026 - Rimouski (Bas-Saint-Laurent)

Portrait énergétique

Si pour le moment la consommation en électricité du Bas-Saint-Laurent est à peu près égale à sa production, les chantiers à venir promettent de faire rapidement évoluer la tendance : bien que la région possède déjà une puissance installée importante de production éolienne (environ 25 % de la puissance éolienne installée au Québec), selon le plan d'Hydro-Québec 2035, ce chiffre pourrait être amené à doubler en quelques années seulement. De plus, d'autres infrastructures énergétiques sont aussi envisagées, notamment le grand projet de ligne électrique Appalaches/Bas-Saint-Laurent, qui fait du Bas-Saint-Laurent une région importante pour le développement énergétique du Québec.

Enjeux énergétiques

Ces développements de grande envergure à courte échéance voient s'opposer de nombreux citoyen·es et organisations qui, comme en Mauricie et en Gaspésie, s'inquiètent des impacts sur le territoire.

Les projets éoliens en voie de développement posent des problèmes d'acceptabilité sociale et divisent la population. Alors que la majorité de la population est pour l'implémentation des parcs éoliens sur le territoire, un plus petit nombre souhaite les avoir dans leur propre municipalité[40]. Bien que la plupart des projets promettent d'apporter des revenus aux municipalités, Municipalités régionales de comté (MRC), communautés autochtones et à certains propriétaires de terres agricoles, il existe une crainte que ces revenus soient répartis de manière inégale. On dénote également des plaintes concernant la dégradation du paysage (impact visuel) et la qualité de vie (impact sonore et visuel). Finalement, plusieurs critiquent le manque de consultation et de prise en compte des populations locales dans les processus de décision, jugés trop rapides.

38 Nature Québec. Novembre 2025. Marinvest, un nouveau projet de GNL au Québec?
39 Greenpeace. Suivez notre enquête sur Marinvest Energy. Page Web consultée le 23 juin 2026.
40 Volard A. Avril 2025. Conditions d'un dialogue apaisé sur l'éolien au Québec.

La mise en place de la ligne électrique Appalaches/Bas-Saint-Laurent, qui traversera bientôt plus d'une trentaine de municipalités, pourrait avoir un impact majeur sur les terres agricoles qu'elle traverse, ainsi qu'un fort impact visuel. La longueur du tracé ainsi que la largeur des terres nécessaires promettent de modifier le paysage et le quotidien de nombreux habitant·es et agriculteur·rices.

Il existe donc de nombreux enjeux, sur lesquels la population, les politicien·nes et l'écosystème doivent dialoguer pour la suite.

A1.2 MÉTHODE DE MOBILISATION

Les processus de mobilisation ont été différents pour les trois évènements. Puisque très dépendants des enjeux locaux, des groupes mobilisés sur les enjeux et des canaux de communication disponibles, cela a entraîné des différences dans les populations présentes.

A1.2.1. Méthodes de mobilisation

Voici les méthodes de mobilisation que nous avons utilisées pour réunir les personnes ayant participé aux Dialogues :

- Un premier communiqué de presse avait été envoyé en janvier pour annoncer la tournée[41].
- Plusieurs groupes communautaires et élu·es au niveau local nous ont aidé à relayer l'information de la journée;
- Publications nombreuses sur les groupes Facebook des villes visitées ainsi que des villes aux alentours;
- Prise de contact avec les élu·es au niveau local, le milieux des industries énergétiques ainsi que des groupes communautaires;
- Envoi d'un communiqué de presse aux médias;
- Passage d'un segment de publicité à la radio locale.

A1.3 DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

Le format de la journée a été pensé pour alterner entre présentations et discussions. Une première partie pédagogique cadrait de grands enjeux. La suivante focalisait sur les enjeux locaux propres à chaque territoire visité. En après-midi, nous avons présenté des résultats de recherche scientifique sur des scénarios prospectifs socioéconomiques pour répondre aux défis des crises actuelles. Ces présentations alternaient avec un sondage, des ateliers participatifs et des périodes de questions et d'échanges[42]. Un des points principaux mis en avant dans les présentations était l'intégration de l'idée de **choix** face à ces sujets.

UNE JOURNÉE TYPE

AVANT-MIDI

- SONDAGE
 Six propositions pour notre avenir énergétique
- PRÉSENTATION
 État des lieux sur la situation énergétique mondiale et québécoise
- PRÉSENTATION
 L'énergie dans votre région
- DISCUSSION
 Atelier - AAA

APRÈS-MIDI

- PRÉSENTATION
 Trois scénarios d'avenir énergétique
- ATELIER
 « Aquarium » : cercle de discussions ouvert à tous et toutes

41 PR Newswire. 14 janvier 2026. Le Front commun pour la transition énergétique lance des dialogues sur l'avenir énergétique.

42 Les échanges de type « aquarium », également appelé « fishbowl discussion », c'est une méthode d'animation participative où un petit groupe de personnes discute au centre, pendant que les autres, autour, écoutent. Éventuellement les rôles s'échangent, pour que les volontaires puissent prendre part au dialogue.

AVANT-MIDI

A1.3.1 SONDAGE - Six propositions pour notre avenir énergétique

Au cours de la dernière année, le FCTÉ a développé des propositions concrètes concernant l'énergie, qui sont le fruit de plusieurs années de travail collectif, d'analyses et d'échanges avec des organisations membres et alliées. Les journées de dialogues ont permis de les présenter en demandant aux participant·es de se positionner et de s'exprimer sur leur pertinence.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent les propositions d'engagements transversaux suivants portés par le FCTÉ et ses membres sur l'énergie. Un sondage électronique sur ces propositions a été distribué aux personnes présentes. L'appui était recueilli sur une échelle d'un à cinq.

PROPOSITIONS DU FCTÉ

1. L'énergie, notre bien commun

Adoptons une loi qui affirmera clairement que l'énergie issue du soleil, du vent, de l'eau et de la biomasse est un bien public essentiel et qui invalidera toute disposition législative ouvrant la porte à la privatisation d'Hydro-Québec. Protéger notre énergie, c'est préserver un héritage commun qui fait la fierté du Québec et qui doit rester au service de tout le monde.

2. Un BAPE générique pour décider ensemble

Dès 2027, tenons un BAPE générique sur l'avenir énergétique et industriel du Québec, appuyé par une vaste campagne d'information citoyenne. Cette démarche permettra aux Québécoises et Québécois de définir collectivement un cap clair pour concilier au mieux ce qui a de la valeur à leurs yeux : une économie en santé, l'équité sociale, la protection de notre environnement et de nos territoires.

3. Un chantier de décarbonation à la hauteur de notre histoire

En déployant un vaste chantier de décarbonation de notre système énergétique et en nous inspirant du huitième avis du Comité consultatif sur les changements climatiques, donnons-nous les moyens de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 37,5 % à 45 % d'ici 2030 tout en plaçant le Québec sur une trajectoire de carboneutralité d'ici 2045 et en renforçant notre indépendance énergétique.



4. L'économie d'énergie, une richesse à valoriser

Chaque kilowattheure économisé est une victoire pour notre portefeuille, notre environnement et nos collectivités. Plaçons l'économie d'énergie au cœur de nos choix collectifs et individuels afin de profiter au maximum de l'immense potentiel de la sobriété énergétique, qui inclut non seulement l'efficacité, mais aussi une vaste gamme de mesures structurantes permettant d'économiser l'énergie. Traitons-la comme une filière d'avenir à part entière, créatrice de valeur et de résilience, et donnons-lui la priorité chaque fois qu'elle s'avère plus avantageuse que les autres filières énergétiques sur le plan des coûts, des impacts sur le vivant et de l'équité sociale.

5. Des chantiers régionaux pour façonner ensemble le Québec de demain

C'est ensemble, territoire par territoire, que nous ferons du Québec un modèle de fierté, de résilience et d'innovation. Déployons dans chaque région un Chantier de la transition où l'ensemble des parties prenantes de la société civile uniront leurs forces à celles des élu·es de tous les paliers pour planifier et concrétiser l'avenir du territoire de manière concertée, dans le respect des principes de la démocratie participative. Un Conseil national de la transition nourrira la synergie entre les divers chantiers et un nouveau Fonds de la transition leur fournira les moyens de leurs ambitions.

6. Non aux nouvelles infrastructures fossiles

Le Québec n'a pas besoin de nouvelles infrastructures d'extraction, de transport, de traitement ou de distribution des énergies du passé. Le choix de les rejeter, basé sur la science, est clair, courageux et rassembleur. Nous avons l'eau, le vent, le soleil et l'intelligence collective pour bâtir un avenir viable. En refusant ces projets d'une autre époque, nous envoyons au monde un message de confiance et de fierté : celui d'un Québec qui choisit une économie en santé, la résilience, la vitalité de ses communautés et la protection de son territoire.

Ces six propositions d'engagements transversaux sont présentées plus en profondeur dans ce document et sont complétées par sept engagements sectoriels (concernant les bâtiments, la mobilité des personnes, la consommation, l'aménagement et l'urbanisme, l'industrie, le transport des marchandises et l'information et l'intelligence artificielle).

A1.3.2 PRÉSENTATION - État des lieux sur la situation énergétique mondiale et québécoise

A1.3.2.1 Pourquoi parler d'énergie?

L'importance de l'énergie tient à son caractère structurant dans nos sociétés et en fait un sujet qui ne peut être seulement technique. Elle est au cœur de nos quotidiens, d'elle dépend notre consommation, nos déplacements, etc. Il faut en être conscient et comprendre au mieux les enjeux qui l'entourent. C'est pour cela que nous avons choisi de commencer les journées en rappelant le rôle central de l'énergie et en outillant les participant·es sur les notions et concepts principaux qui entourent la transition énergétique. C'est cette base commune qui fait prendre conscience de la nécessité de faire des choix

collectifs éclairés et qui permet de s'engager dans les échanges en alimentant les discussions qui ont suivi.

La partie qui suit présente les contenus abordés lors des journées, réalisés par le FCTÉ et ses membres.

A1.3.2.2 Des polycrises environnementales, sociales, économiques qui mettent en avant la nécessité d'une transition énergétique

Les conséquences de la crise climatique sont de plus en plus visibles sur le territoire : feux de forêt sur la Côte-Nord, érosion des côtes dans le Bas-Saint-Laurent, hivers plus courts, canicules plus fréquentes et intenses, etc. À cela s'ajoute la crise de la biodiversité, mais aussi les crises économiques, sociales et géopolitiques. Nous sommes dans un contexte de polycrises qui appellent des transformations profondes de notre système.

Il est primordial de comprendre que la crise climatique est avant tout une crise énergétique. Les énergies fossiles (gaz, charbon, pétrole) sont responsables des trois quarts des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Une distinction importante est nécessaire : il faut considérer l'intégralité du système énergétique et non pas seulement le système électrique. Si l'électricité québécoise est presque entièrement décarbonée grâce à l'hydroélectricité, la moitié de l'énergie consommée au Québec reste d'origine fossile et est intégralement importée[43]. Ces énergies sont présentes à chaque étape de nos biens et services : de l'extraction des matières premières à leur transformation, leur distribution, leur utilisation et leur fin de vie. Les infrastructures énergétiques, qu'il s'agisse du réseau de gazoducs, des pipelines de produits pétroliers raffinés ou des équipements de production et de distribution d'électricité, sillonnent l'intégralité du territoire.

L'énergie est donc profondément structurante dans nos vies collectives[44]. C'est pourquoi la transition énergétique ne peut se réduire à un enjeu technique : elle demande une transformation en profondeur de nos sociétés et c'est précisément pour cela qu'elle doit faire l'objet d'un débat démocratique large et informé.

Le contexte international actuel est aussi marqué par une instabilité profonde qui rappelle de façon flagrante notre dépendance aux énergies fossiles importantes et la nécessité de réaliser une transition énergétique ambitieuse, rapide, juste et respectueuse sur le territoire. Ce contexte ne doit en aucun cas être un prétexte à l'inaction, bien au contraire.

A1.3.2.3 Qu'est-ce que la transition énergétique?

La transition énergétique consiste à sortir des énergies fossiles. Elle repose sur trois leviers complémentaires qui doivent être actionnés simultanément. Le premier est **l'électrification des usages** : remplacer les énergies fossiles par de l'électricité renouvelable. Le deuxième est **l'efficacité énergétique** : avoir le même service obtenu pour moins d'énergie, grâce à la rénovation énergétique des bâtiments, par exemple. Le troisième est **la sobriété énergétique** : réduire la quantité d'énergie nécessaire en réduisant aussi nos besoins collectifs, avec une transformation structurelle des usages.

Ces trois dimensions doivent être incluses dans une politique ambitieuse de transition énergétique. Miser uniquement sur la production d'électricité renouvelable sans agir sur la réduction de la demande reviendrait à rater l'essentiel du défi qui est de décarboner l'économie et de respecter les écosystèmes.

Le Québec dispose d'atouts considérables pour entreprendre cette transition : un vaste parc hydroélectrique public, un réseau de transport et de distribution intégré, un potentiel éolien, solaire et géothermique et une stabilité d'Hydro-Québec. Mais ces atouts ne valent rien sans une feuille de route claire pour éliminer concrètement les énergies fossiles et sans une évaluation précise des besoins en amont.

43 FCTÉ. Janvier 2026. 02. Importance et rôles de l'électricité dans la transition au Québec.
44 FCTÉ. Janvier 2026. 02. Importance et rôles de l'électricité dans la société.

A1.3.2.4 Quels sont réellement nos besoins énergétiques?

Cette question de l'évaluation des besoins énergétiques doit être précisément l'objet du PGIRE. Or, pour l'instant, des prévisions sont faites sans ce processus d'évaluation et sans consultation de la population pour déterminer de quelles quantités d'énergie nous avons et pour quels usages.

D'après le *Plan d'action 2035* d'Hydro-Québec[45], il est prévu de quasi-doubler la production d'électricité d'Hydro-Québec, en ajoutant 200 TWh aux 195 TWh actuellement produits. Ce doublement soulève des questions, sans précision sur les réels besoins en énergie, sans prise en compte des gains en efficacité et grâce à la sobriété énergétique. Hydro-Québec, qui a historiquement surestimé ses prévisions de demande, souhaite doubler la production afin de répondre aux besoins croissants, mais également pour permettre d'accueillir de nombreuses installations industrielles supplémentaires sur le sol québécois.

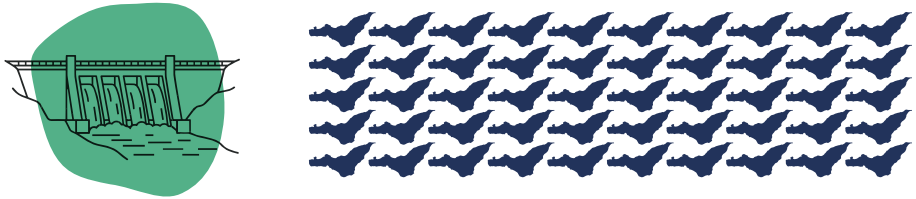
Le doublement de la production électrique constitue donc d'abord et avant tout un choix politique qui traduit certaines priorités de développement industriel, comme l'illustrent les projets de l'usine de batteries de Northvolt ou l'implantation massive de centres de données. Il ne s'agit pas d'une exigence technique inhérente à la transition énergétique elle-même.

Augmenter considérablement nos infrastructures énergétiques entraîne des conséquences[46].

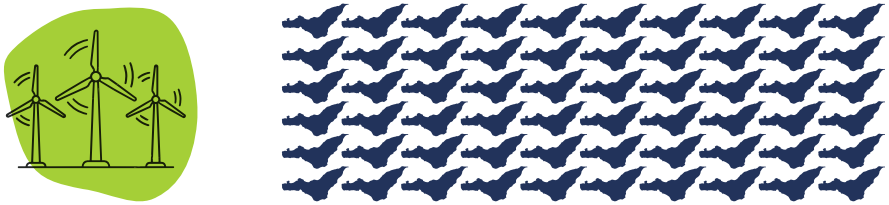
Sur le territoire et la biodiversité d'abord : les nouvelles infrastructures (barrages, éoliennes, lignes à haute tension) occupent de vastes superficies et perturbent les écosystèmes, dans un contexte de crise de la biodiversité déjà alarmante, qu'il ne faut pas aggraver sous prétexte de transition énergétique.

QUE REPRÉSENTE L'AJOUT DE 200 TWH DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ?

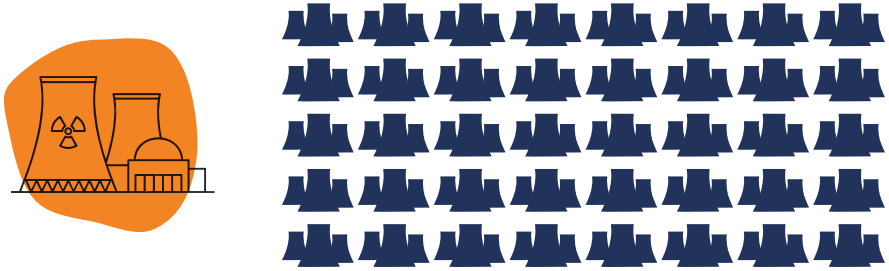
Des réservoirs hydroélectriques couvrant l'équivalent de plus de 50 fois l'île de Montréal[47]



Ou des parcs éoliens occupant une superficie équivalente à soixante fois l'île de Montréal[48]



Ou encore, une quarantaine de centrales nucléaires de type Gentilly-2 (5 TWh/an)[49].



45 Hydro-Québec. Novembre 2023. Vers un Québec décarboné et prospère - Plan d'action 2035.
46 FCTÉ. Janvier 2026. L'importance de la transition énergétique.
47 Le Devoir. Avril 2023. Le royaume du vent : la filière énergétique gagnera nécessairement du terrain, mais à quel point?
48 Le Devoir. Avril 2023. Le royaume du vent : la filière énergétique gagnera nécessairement du terrain, mais à quel point?
49 Calian, Hydro-Québec. 2024. Résumé de l'évaluation des risques environnementaux des installations de Gentilly-2.

Sur les communautés ensuite : les projets énergétiques génèrent des conflits d'usage avec l'agriculture, les communautés locales et les territoires autochtones, comme l'illustre l'opposition suscitée par la ligne Appalaches/Bas-Saint-Laurent, dont le tracé de 260 km touche plus d'une trentaine de municipalités et aura des impacts importants sur les terres agricoles.

Sur les tarifs enfin : les investissements massifs requis se répercuteront sur les factures résidentielles, dans un contexte où un ménage sur sept est déjà en situation de précarité énergétique[50], c'est-à-dire incapable de payer sa facture sans sacrifier d'autres besoins essentiels. Plusieurs facteurs y contribuent : le coût de production plus élevé des nouvelles sources d'approvisionnement (environ 11 ¢/kWh contre 3 ¢/kWh pour le bloc patrimonial[51]), les déficits structurels liés aux tarifs industriels préférentiels, la compensation de pertes dans le réseau et les coûts croissants liés aux phénomènes météorologiques extrêmes[52].

À cela s'ajoute le développement potentiel de nouvelles industries, comme le nucléaire, qui est envisagé dans certains documents gouvernementaux[53], soulevant des questions importantes en matière de santé, de coûts et de conception de projets socialement acceptables, ou celle de l'hydrogène, interrogeant sur les besoins et usages[54].

Toutes ces questions doivent être discutées démocratiquement pour faire des choix pertinents pour la suite.

A1.3.2.5 Qu'est-ce que le PGIRE et quel doit être son rôle?

Cette question des besoins est donc centrale dans les discussions énergétiques. C'est pourquoi le PGIRE[55], feuille de route énergétique pour les 25 prochaines années avec une mise à jour aux six ans, est aussi déterminant. Il doit notamment permettre d'évaluer la pertinence des grands projets industriels, comme les usines de batterie ou les implantations possibles de centres de données, et des projets énergétiques en cours ou en devenir (TES Canada, Marinvest, etc.). Mais il devrait aussi planifier une sortie des énergies fossiles pour atteindre la carboneutralité.

Bien plus qu'un exercice technique, le PGIRE détermine sur quelles énergies reposera le développement économique, industriel et territorial du Québec pour les décennies à venir.

Il doit être le principal outil de planification énergétique du Québec afin :

- D'anticiper la demande;
- De planifier les filières énergétiques pour répondre aux besoins (incluant la sobriété, l'efficacité et la nouvelle production d'électricité);
- D'orienter les investissements publics et privés;
- De planifier le développement économique et la transition énergétique.

Au contraire, un PGIRE mal conçu serait lourd de conséquences :

- Hausse plus importante des tarifs résidentiels (affectant de manière disproportionnée les ménages à faibles revenus) et industriels;
- Construction d'infrastructures de production d'électricité inadaptées et coûteuses;
- Impacts plus importants sur le territoire causant la destruction de la biodiversité, du territoire et la perte de terres agricoles;
- Augmentation injustifiée des conflits sociaux autour des projets énergétiques et des tarifs;
- Alimenter la dépendance aux énergies fossiles du Québec.

50 Association coopérative d'économie familiale (ACEF) du Nord de Montréal cité dans Beaudoin Y. 22 mars 2026. Les Québécois ont de plus en plus de misère à payer leur facture d'Hydro-Québec. TVA nouvelles.
51 Hydro-Québec. Décembre 2024. Communiqué Une étape importante pour sécuriser l'avenir énergétique.
52 FCTÉ. Janvier 2026. Quelles sont les pressions à la hausse sur les tarifs résidentiels?.
53 Gouvernement du Québec. Consultation Vision Énergie. Page consultée le 20 mai 2026
54 C'est le cas par exemple avec le projet TES Canada en Mauricie.
55 FCTÉ. Juin 2026. Briefing PGIRE.

Face à l'ampleur des transformations nécessaires pour réussir la transition énergétique, la planification doit reposer sur des données solides, des scénarios transparents, des délibérations démocratiques et une vision cohérente.

Or, depuis le début de son élaboration, le processus soulève de nombreuses préoccupations. Plusieurs groupes environnementaux et expert·es dénoncent un exercice opaque, incomplet et insuffisamment débattu, alors même qu'il engage l'avenir énergétique du Québec. Le rapport préliminaire soumis par le MEIE à la Régie de l'énergie révèle lui aussi les mêmes lacunes préoccupantes et ne correspond pas aux attentes prévues par la loi[56].

Considérant les dommages climatiques que le Québec subit déjà, il s'agit de choix déterminants pour la résilience économique, territoriale, sociale et écologique du Québec à long terme et les préoccupations de la population gagneraient à être entendues.

C'est dans ce contexte que le FCTÉ a décidé d'organiser un autre modèle de consultation, fondé sur l'intelligence collective, l'appropriation des thématiques et enjeux par la population et l'intégration de l'idée de choix dans les décisions autour de l'énergie qui détermineront les sociétés de demain.

A1.3.3 PRÉSENTATION - L'énergie dans votre région

Ces présentations ont été faites par l'équipe et les membres du FCTÉ ainsi qu'un·e invité·e local·e. Elles ont permis de fournir de l'information et de nourrir les discussions pour le reste de la journée, en répondant aux différentes questions de la salle (voir la partie Régions choisies).

A1.3.4 DISCUSSION - Atelier AAA

En petits groupes de trois à six personnes, les personnes présentes devaient répondre à trois questions :

- **Apprécier** : Qu'apprécions-nous particulièrement de la situation énergétique du Québec?
- **Amplifier :** Dans notre portrait énergétique, qu'est-ce qui devrait prendre plus d'importance?
- **Arrêter ou abandonner :** Dans ce portrait énergétique, qu'est-ce qui n'a plus sa place et devrait être abandonné?

Chaque groupe exprimait ensuite ses réflexions à l'ensemble des participant·es. Cette mise en commun permettait de faire ressortir les constats partagés, les divergences de points de vue et les pistes de réflexion alimentant la suite des échanges.

APRÈS-MIDI

A1.3.5 PRÉSENTATION - Trois scénarios d'avenir énergétique

La présentation de l'après-midi portait sur trois scénarios d'avenir énergétique. Ceux-ci ont été élaborés dans le cadre d'un projet de recherche sur la transition énergétique mené en collaboration avec le Service aux collectivités de l'UQAM, sous la supervision d'Éric Pineault, professeur à l'Institut des sciences de l'environnement de cette institution, et de Cécile Bulle, professeure au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM. Les scénarios ont été développés et présentés par Krystof Beaucaire, étudiant au doctorat.

Ces trois scénarios explorent différentes trajectoires possibles pour l'avenir énergétique du Québec : **« Québec brut »**, **« Au cœur de la transition »** et **« Québec sobre »**. Ils ne constituent pas des prédictions, mais des outils de réflexion permettant d'examiner les implications, les avantages et les conséquences de différents choix de société. En voici un aperçu. La présentation, qui détaillait chaque scénario, a été suivie d'une période de questions et de réponses.

56 Régie de l'énergie. 2026. Avis de la Régie de l'énergie dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion intégrée des ressources énergétiques.

TROIS SCÉNARIOS D'AVENIR ÉNERGÉTIQUE

QUÉBEC BRUT
Et si on continuait dans la même direction?

C'est le scénario qui s'inscrit dans la continuité des orientations privilégiées par la Coalition avenir Québec (CAQ) et le gouvernement libéral de Mark Carney. Il prévoit un ajout de 200 TWh/an d'électricité, soit un doublement de la capacité de production actuelle, tout en maintenant le modèle de développement économique en place. Il comporte plus d'extractions, d'infrastructures de transport et d'industries et donc aussi plus de destruction des écosystèmes et un recul des cibles climatiques. La croissance de la production d'électricité entraîne également une hausse des tarifs domestiques, qui demeurent toutefois avantageux pour les grandes entreprises.

QUÉBEC AU CŒUR DE LA TRANSITION
Et si on mettait toutes nos ressources au service de la transition?

En 2050, la planète a identifié un plan de transition collective, vers des modes de vie plus sobres, mais également un déploiement massif des énergies renouvelables pour sortir des énergies fossiles. Le Québec est un lieu de choix pour répondre à la demande croissante en ressources naturelles et énergétiques, et nécessite conséquemment de plus en plus de main-d'œuvre. Des investissements et efforts de restructuration sont faits pour augmenter les approvisionnements en énergies renouvelables, utiliser moins d'hydrocarbures et pour augmenter la sobriété des ménages. Ce scénario est marqué par de grands chantiers, nationaux, avec un État plus présent et des modes de vie en transformation.

QUÉBEC SOBRE
Et si on essayait de consommer le moins de ressources possible pour faire la transition?

En 2050, le Québec a réduit de 50 % sa consommation d'énergie, presque entièrement décarbonée. La dépendance au commerce international est limitée, l'économie et la production de biens et services sont très locales. Ce scénario est une voie de sortie d'un modèle économique basé sur la croissance. Les villes obtiennent plus de pouvoir. L'accès aux hautes technologies, livraisons rapides, voyages fréquents et autres standards de la vie contemporaine se font moins facilement. Au contraire, il y a une revalorisation du travail manuel et un plus grand partage d'espaces, d'outils et de services. Le mode de vie est plus communautaire. Les régions se revitalisent et les villes connaissent une réindustrialisation nécessaire pour produire les biens essentiels localement, en réduisant les temps de transport.

A1.3.6 DISCUSSION - Atelier « aquarium » : cercle de discussions ouvert à tout le monde

L'aquarium (ou ***Fishbowl***) est une méthode de débat collaboratif. Elle permet à un grand groupe d'échanger en profondeur sur une thématique en structurant les prises de parole. Le principe repose sur un cercle intérieur restreint qui débat, entouré d'un cercle extérieur qui observe. Les personnes qui participent à l'atelier peuvent se joindre au cercle de parole, et sont encouragées à laisser une chaise libre en cédant leur place aux autres lorsqu'elles ont terminé leur intervention (voir la figure 3). Le format de l'atelier permet l'expression de réflexions profondes sur les sujets abordés.

Les questions initiales soumises aux personnes présentes étaient les suivantes :

- Que gagnons-nous collectivement avec la sobriété énergétique?
- Et comment passer collectivement à l'action pour une transition énergétique juste?

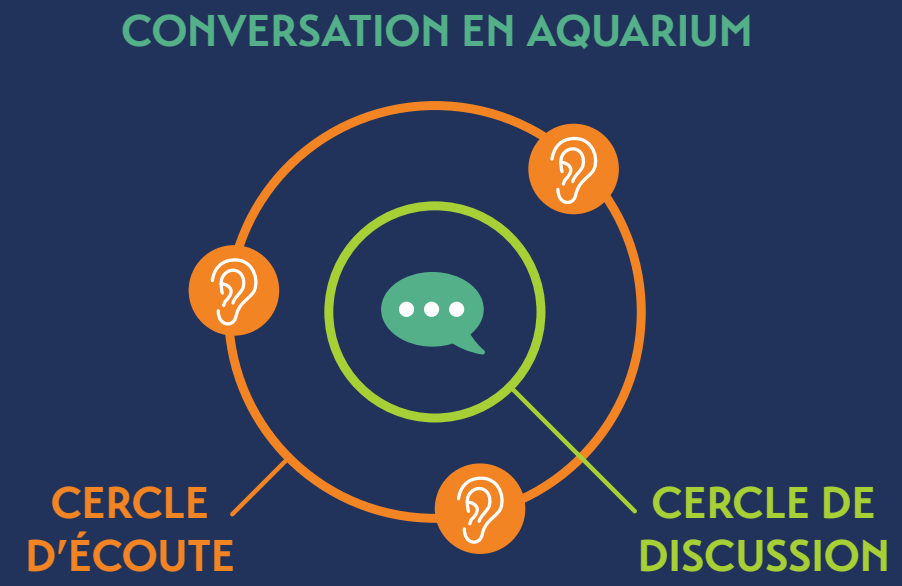


Figure 3. Conversation en « aquarium ».

Un petit groupe de personnes discute au centre, pendant que les autres, autour, écoutent. Éventuellement, les rôles s'échangent. Source : Jonathan Jubinville (Matière brute).

ANNEXE 2 - DEMANDES D'UN BAPE GÉNÉRIQUE SUR L'AVENIR ÉNERGÉTIQUE ET SUR LA FILIÈRE ÉOLIENNE

A2.1 DEMANDES D'UN BAPE GÉNÉRIQUE SUR L'AVENIR ÉNERGÉTIQUE

Organisations :

- Branchaud A, Gagné M-S et 80 acteurs clés. 17 janvier 2023. Un vrai débat énergétique s'impose au Québec. Le Devoir.
- Front commun pour la transition énergétique. 3 février 2023. Demande d'un « BAPE générique » sur l'avenir énergétique du Québec. Voir également : 7 février 2023. 101 organisations demandent un « BAPE générique » sur l'avenir énergétique du Québec. Communiqué.
- Waridel L. 4 février 2023. Pour la souveraineté énergétique du Québec. Journal de Montréal.
- Brullemans M, Saulnier B, Sauvé L et Waaub J-P du Collectif scientifique sur les enjeux énergétiques au Québec. 8 février 2023. Avenir énergétique du Québec - Des états généraux pour une politique intersectorielle. La Presse.
- Pedneaud-Jobin M. 13 février 2023. Ce n'est pas de la jasette. La Presse.
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Janvier 2023. Résolution no 174 du 33e congrès de la FTQ.
- Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ). 14 avril 2023. Avenir énergétique du Québec : Pour un débat collectif. L'Aut'journal.
- Pinette D. 5 mars 2024. Demande d'étude sur les enjeux de la transition énergétique par le BAPE. Comité des Citoyens et des Citoyennes pour la Protection de l'Environnement Maskoutain.
- Agence QMI. 28 mars 2024. Un débat nécessaire sur l'avenir énergétique, dit l'IRÉC. Journal de Montréal.
 Voir également Leouzon R. 29 mars 2024. «Il faut cesser d'être naïf» plaident des experts, Le Devoir.
 Colloque au sujet de la société d'État organisé par l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) sur notre avenir énergétique jeudi à Montréal.
- Association canadienne de l'énergie renouvelable. 30 mai 2024. L'Association canadienne de l'énergie renouvelable réitère l'importance d'un débat sur l'avenir énergétique. Communiqué.

Partis politiques

Parti libéral du Québec :

- Pilon-Larose H. 12 janvier 2023. Avenir d'Hydro-Québec - Les partis de l'opposition veulent un grand débat. La Presse.
- Parti libéral du Québec. 16 janvier 2023. Le Parti libéral du Québec propose une commission nationale itinérante sur l'énergie. Communiqué.
- Kelley G. 24 novembre 2023. Interpellation du député de Jacques-Cartier au ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie sur le sujet suivant : Les défis énergétiques, un enjeu pour notre société et notre économie. Journal des débats de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles. Vol. 47 N° 15.

Parti Québécois :

- Paradis P. 6 juin 2024. Point de presse de M. Pascal Paradis, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière d'énergie.
- Parti Québécois. 1er octobre 2024. Le Parti Québécois demande le retrait du projet de loi 69 et une consultation des Québécois sur l'avenir énergétique. Communiqué.

Québec solidaire :

- Pilon-Larose H. 12 janvier 2023. Avenir d'Hydro-Québec - Les partis de l'opposition veulent un grand débat. La Presse.
- Chouinard T. 26 janvier 2023. Hydro-Québec Québec tiendra une consultation sur l'avenir énergétique. La Presse.
- Québec solidaire. 29 novembre 2023. Front commun pour un avenir énergétique juste et viable. Communiqué.

Médias

La Presse :

- Grammond S. 27 janvier 2024. Il faut des états généraux sur l'énergie. La Presse. La Presse ajoutait au bas de l'article sa position favorable au débat public. Éditorial.
- Mercure P. 13 février 2023. Transition énergétique | Écoutez les experts, M. Legault. La Presse. Éditorial.
- Grammond S. 5 septembre 2024. Les vérités qui dérangent de Fitzgibbon. La Presse. Éditorial.

Le Devoir :

- Vastel M. 29 janvier 2024. L'échec de la méthode bulldozer. Le Devoir. Éditorial.

Journal de Montréal :

- Léger P. 3 février 2024. La brèche de la dénationalisation d'Hydro-Québec. Journal de Montréal.

A2.2 DEMANDES D'UN BAPE GÉNÉRIQUE SUR LA FILIÈRE ÉOLIENNE

Une demande de plusieurs MRC

- MRC des Chenaux (10 municipalités)
- MRC Maskinongé (17 municipalités)
- MRC Mékinac (10 municipalités)

Une demande de plusieurs municipalités

- Armagh
- Canton de Shefford
- Hérouxville
- La Motte
- Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland
- Saint-André-Avelin
- Saint-Adrien
- Saint-Georges-de-Windsor
- Saint-Germain-de-Kamouraska
- Saint-Ignace-de-Loyola
- Saint-Léonard-D'Aston
- Saint-Nérée
- Saint-Sylvère
- Saint-Zéphirin-de-Courval
- Sainte-Geneviève
- Sainte-Hélène-de-Mancebourg
- Sainte-Monique
- Sainte-Thérèse de la Gatineau
- Val Saint-François
- Wotton

Une recommandation de longue date du BAPE

Une analyse des rapports produits par le BAPE au cours de l'évaluation des projets éoliens montre que le BAPE a recommandé à maintes reprises la tenue de consultations larges sur la filière éolienne[57] :

- **En 2004, pour le parc éolien de Murdochville**, le BAPE recommande l'organisation d'une « consultation publique préalable au développement de la filière éolienne découlant de l'appel d'offres d'Hydro-Québec ».
- **En 2007, pour le parc éolien de Carleton-sur-Mer**, « Une large consultation serait tout de même souhaitable pour aider le gouvernement dans la démarche qu'il a amorcée [visant à améliorer l'acceptabilité sociale et l'encadrement de l'éolien au Québec] ».
- **En 2010, pour le parc Des Moulins**, « La création de tables de consultation regroupant les pouvoirs publics, les groupes associatifs, les citoyens et les propriétaires fonciers apparaît nécessaire pour faire du paysage une responsabilité collective et partagée ».
- **En 2011, pour le projet Massif du Sud**, « Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire devrait mettre en place une table de concertation régionale, en Chaudière-Appalaches, regroupant les promoteurs, les ministères, les municipalités, les MRC, les organismes touristiques et des citoyens et procéder à la détermination des territoires et des paysages qu'ils souhaitent préserver ».
- **En 2015, pour Saint-Cyprien-de-Napierville**, « Une consultation en amont du projet, dès l'étape de la planification, au moyen d'un dialogue ouvert et transparent, est une mesure à privilégier par les promoteurs pour prévenir l'apparition de problèmes psychosociaux, et ce, en vertu du principe de prévention ».
- **En 2016, pour le parc Nicolas-Riou**, « Une évaluation environnementale stratégique constituerait un outil approprié pour déterminer entre autres si le développement de la filière éolienne atteint ses objectifs de développement régional et de mise en valeur du potentiel éolien québécois ».
- **En 2016, pour le parc Mont Sainte-Marguerite**, « Des préoccupations récurrentes demeurent rattachées à l'implantation des parcs éoliens. Ainsi, tout comme cela a été le cas lors de précédents mandats d'audience publique pour des projets de parc éolien, les participant·es à l'audience publique se sont questionnés sur les objectifs du déploiement de la filière pour le développement des régions, notamment dans un contexte de surplus d'électricité. Ils se questionnent également quant au climat sonore, au paysage, à l'aménagement du territoire, à la valeur des résidences et à l'acceptabilité sociale. Lorsqu'un projet de parc éolien est soumis au BAPE, ces enjeux sont examinés localement alors qu'une évaluation environnementale stratégique de la filière éolienne permettrait de les aborder de manière globale pour le Québec ».
- **En 2024, pour le projet Pohénégamook - Picard - Saint-Antonin - Wolastokuk (PPAW)**, « Au regard du développement des projets énergétiques à venir dans la région du Bas-Saint-Laurent, les MRC concernées devraient initier une démarche d'information et de consultation publique portant sur l'ensemble des projets énergétiques qui ont été retenus par Hydro-Québec, et ce, en collaboration avec le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent ».
- **En 2024, pour le projet Des Neiges — Secteur Sud**, le BAPE recommande l'organisation d'un « débat public national sur la place de la filière éolienne dans le portefeuille énergétique du Québec et son mode de développement, incluant la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et économiques ».

57 Volard A. Avril 2025, Conditions d'un dialogue apaisé sur l'éolien au Québec. ANNEXE 1. Analyse des dossiers du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement relatifs aux projets de parcs éoliens.


FRONT COMMUN
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE